



HAL
open science

L'habitat de hauteur de Sainte-Propice (Velaux, B.-du-Rh.). L'occupation de l'Antiquité tardive

Michel Boixadera, Michel Bonifay, Jean-Pierre Pelletier, Jacqueline Rigoir, Yves Rigoir, Lucien Rivet

► **To cite this version:**

Michel Boixadera, Michel Bonifay, Jean-Pierre Pelletier, Jacqueline Rigoir, Yves Rigoir, et al.. L'habitat de hauteur de Sainte-Propice (Velaux, B.-du-Rh.). L'occupation de l'Antiquité tardive. Documents d'archéologie méridionale, 1987, 10 (1), pp.91 - 113. 10.3406/dam.1987.988. halshs-01744115

HAL Id: halshs-01744115

<https://shs.hal.science/halshs-01744115>

Submitted on 16 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'habitat de hauteur de Sainte-Propice (Velaux, B.-du-Rh.).

L'occupation de l'Antiquité tardive

Michel Boixadera, Michel Bonifay, Jean-Pierre Pelletier, Jacqueline Rigoir, Yves Rigoir,
Lucien Rivet

Citer ce document / Cite this document :

Boixadera Michel, Bonifay Michel, Pelletier Jean-Pierre, Rigoir Jacqueline, Rigoir Yves, Rivet Lucien. L'habitat de hauteur de Sainte-Propice (Velaux, B.-du-Rh.). L'occupation de l'Antiquité tardive. In: Documents d'Archéologie Méridionale, vol. 10, 1987. pp. 91-113;

doi : 10.3406/dam.1987.988

http://www.persee.fr/doc/dam_0184-1068_1987_num_10_1_988

Document généré le 29/12/2017

Abstract

The Sainte-Propice hilltop settlement at Velaux (B.-du-Rh.). The Late Antiquity occupation. In the lower Arc valley, the Sainte-Propice plateau revealed a pre-Roman settlement, where later structures were built during the Late Antiquity period, and mainly in the northwestern extremity of the site. A limited excavation in this last zone enabled to unearth the stone foundations of a single dwelling. The article is mainly concerned with the analysis of the different types of pottery brought to light in the strata related to this habitation : clear Terra Sigillata D ceramic, sigillata -derived Early Christian ware, common pottery made of dark clay (local or imported). The explored house seem to have lasted a relatively short period, between the middle of the 5th to, at the latest, the middle of the 6th century A. D.

Résumé

Dans la basse vallée de l'Arc, le plateau de Sainte-Propice montre les traces d'un habitat préromain et d'une réimplantation au cours de l'Antiquité tardive, principalement vers son extrémité nord-ouest. Dans ce dernier secteur, une fouille limitée en superficie a permis d'exhumer les soubassements en pierre sèche d'une unité d'habitation. L'essentiel de l'article porte sur l'analyse des différentes catégories de céramiques contenues dans la couche d'occupation contemporaine de l'habitation reconnue : Sigillée claire D, Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes, communes à pâte sombre (régionales ou importées). L'occupation du bâtiment exploré paraît devoir se situer dans une période relativement brève, entre le milieu du Ve et au plus tard le milieu du VI^e s. de n. è.

L'habitat de hauteur de Sainte-Propice

(Velaux, B.-du-Rh.)

L'occupation de l'Antiquité tardive

par Michel BOIXADERA, Michel BONIFAY, Jean-Pierre PELLETIER

Jacqueline et Yves RIGOIR, Lucien RIVET *

Résumé - Dans la basse vallée de l'Arc, le plateau de Sainte-Propice montre les traces d'un habitat préromain et d'une réimplantation au cours de l'Antiquité tardive, principalement vers son extrémité nord-ouest. Dans ce dernier secteur, une fouille limitée en superficie a permis d'exhumer les soubassements en pierre sèche d'une unité d'habitation. L'essentiel de l'article porte sur l'analyse des différentes catégories de céramiques contenues dans la couche d'occupation contemporaine de l'habitation reconnue : Sigillée claire D, Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes, communes à pâte sombre (régionales ou importées). L'occupation du bâtiment exploré paraît devoir se situer dans une période relativement brève, entre le milieu du V^eme et au plus tard le milieu du VI^eme s. de n. è.

(Mots-clés : Habitat, Céramiques, Objet métallique, Chronologie, Antiquité tardive, Sainte-Propice)

The Sainte-Propice hilltop settlement at Velaux (B.-du-Rh.).

The Late Antiquity occupation

Abstract - In the lower Arc valley, the Sainte-Propice plateau revealed a pre-Roman settlement, where later structures were built during the Late Antiquity period, and mainly in the northwestern extremity of the site. A limited excavation in this last zone enabled to unearth the stone foundations of a single dwelling. The article is mainly concerned with the analysis of the different types of pottery brought to light in the strata related to this habitation : clear Terra Sigillata D ceramic, sigillata-derived Early Christian ware, common pottery made of dark clay (local or imported). The explored house seem to have lasted a relatively short period, between the middle of the 5th to, at the latest, the middle of the 6th century A.D.

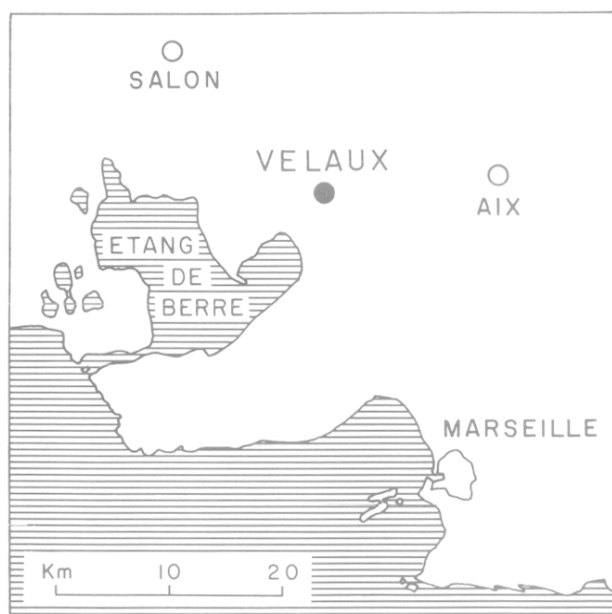
(Key words : Settlement, Pottery, Metal artefacts, Chronology, Late Antiquity, Sainte-Propice)

1. Présentation du site et des fouilles

(par M. Boixadera et L. Rivet)

A faible distance des rives de l'étang de Berre (fig. 1), le site de hauteur de Sainte-Propice (alt. 235 m) domine par le sud la basse vallée de l'Arc (alt.

65 m). La photographie aérienne et les prospections au sol témoignent des vestiges d'une enceinte vraisemblablement protohistorique ; cette occupation préromaine est d'ailleurs confirmée par le matériel récupéré dans le comblement d'une vaste fosse fouillée dans l'espace dont il sera question ici. En revanche rien n'étaye la moindre implantation durant le Haut-Empire (fig. 2).



1 Situation de Velaux entre Marseille, Aix-en-Provence, Salon et l'Etang de Berre.

Replacé dans les données archéologiques micro-régionales, ce site, bien entendu, n'est pas isolé (1). Pour la période préromaine, il côtoie le site de Roquepertuse (à 1,5 km vers le nord-ouest), l'oppidum de Roquefavour (à 2,7 km vers l'est) et celui de Fauconnières (à 1,5 km vers le sud-est). On a donc là, sur les marges immédiates du cours de l'Arc, une importante concentration de sites de hauteur. L'époque augustéenne marque la naissance de nombreux sites de plaine qui se développent nettement en arrière de l'Arc, avec de nombreuses *villae* bien mises en évidence, en particulier par la prospection terrestre (2). Un seul site, sur la rive méridionale de l'Arc, a été en partie fouillé, révélant un atelier de production d'amphores (Tchernia 1977 ; Laubenheimer 1985, 124-127).

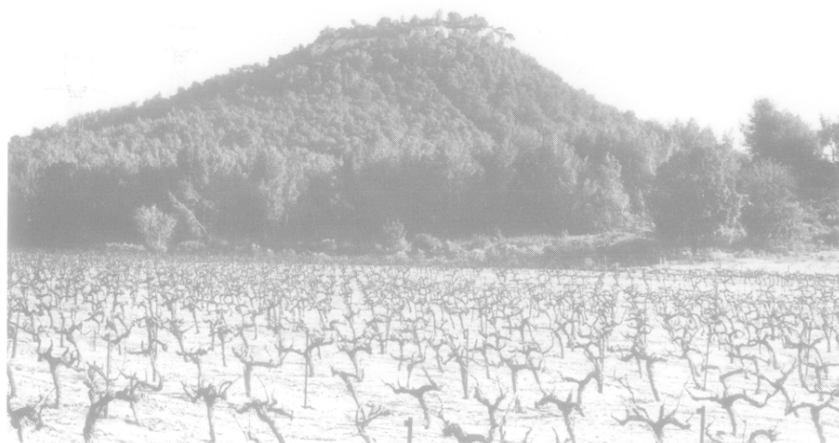
Durant l'Antiquité tardive, à l'extrémité nord-occidentale du plateau de Sainte-Propice, un habitat, dont on ignore encore l'ampleur, se met en place (fig. 3).

2. L'habitat

La fouille des années 1983-1986 a couvert une surface inférieure à 100 m² (3), jouxtant la borne géodési-

Illustration non autorisée à la diffusion

2 Détail du relief du site de Sainte-Propice (extrait de la carte I.G.N. au 1/12 500).



3 La colline de Sainte-Propice, vue du nord (cl. L. Rivet).

que et altimétrique de l'I.G.N. ; l'un des côtés de la surface dégagée correspond à la limite du plateau que traduit un à-pic (fig. 4).

Cinq murs ont été mis au jour, trois d'orientation nord-sud (A, B et C) et trois d'orientation ouest-est (D, E et F) (fig. 4 à 6). Tous sont bâtis en pierre sèche au moyen de blocs en calcaire de petite taille, grossièrement équarris ou bruts de taille ; la largeur de ces murs n'est pas strictement constante : 0,55 m pour le mur C, 0,58 m pour E, 0,62 m pour F et 0,64 m pour A, tandis qu'elle n'est que d'une quarantaine de centimètres pour les murs B et D. Deux de ces murs conservent quelques deux ou trois assises construites en élévation (A et C) sur une fondation peu profonde, posée sur le banc rocheux, formant un net ressaut (à des niveaux différents : 234,74 m N.G.F. pour A et 234,50 m pour C). Les murs B et D semblent être des cloisons constituées d'un simple alignement de blocs de dimensions supérieures à ceux utilisés dans les autres murs, cloisons qui s'inscrivent à l'intérieur du périmètre que forment les murs A, E et C, le quatrième côté étant illustré par l'à-pic qui est précédé d'un large massif de 1,60 m de large : le rocher fortement diaclasé sur lequel on remarque encore quelques blocs, restes vraisemblables d'un épais mur. A l'intérieur de ces limites qui créent une surface grossièrement quadrangulaire, et sensiblement au centre, un trou a été dégagé qui peut faire penser à l'implantation d'un support central pour une toiture (en pointillé sur le plan). Au nord enfin, et jouxtant le large mur supposé, une faille profonde d'une vingtaine de centimètres (en hachuré sur le plan), qui pourrait résulter d'un aménagement, résiste à toute interprétation logique argumentée.

L'accès (ou les accès) à l'intérieur de cet espace reste à déterminer ; un passage est possible à l'ouest, le mur A s'interrompant, semble-t-il, de façon franche et volontaire ; au sud-est également, l'absence de mur (mais l'empreinte du tracé de C a été observée) autorise une ouverture.

Sur les espaces qui ceignent cet ensemble, l'information est lacunaire ; seule la découverte du mur F, implanté à 4 m au sud du mur E, permet de conjecturer un dégagement ouvert, peut-être une voie desservant un habitat organisé.

Le décapage de la surface fouillée a montré une situation stratigraphique simple : la couche humifère, entretenue par une garrigue tenace, recouvrait l'arase des segments de murs conservés, sur une vingtaine de centimètres ; par ailleurs, elle s'enfonçait plus profondément, jusqu'au contact avec une seconde couche à

mettre en relation avec l'utilisation des structures. Cette couche d'occupation n'était pas conservée partout ; elle a surtout été reconnue au nord-est, sous forme de terre cendreuse, où elle s'appuyait contre le mur C (ou son tracé) et l'élément de cloison D. C'est de cette zone que provient l'essentiel du matériel étudié ci-après.

La fouille achevée, toute la surface comprise entre les murs A, E et C, correspond au banc rocheux, non aménagé et d'aspect irrégulier ; si l'essentiel des cotes de niveaux se situent entre 234,40 m et 234,60 m N.G.F., vers l'ouest un monticule fait nettement saillie à la cote 234,90 m. L'apport des terres constituant le support du niveau d'occupation ne nivelait qu'imparfaitement cet espace.

La signification de cet ensemble ne pose guère de problème : sans doute s'agit-il d'une unité d'habitation d'une trentaine de mètres carrés..

3. Etude du matériel

Le matériel céramique qui fait l'objet de cette étude provient exclusivement de la couche d'occupation conservée à l'intérieur de l'unité d'habitation et plus particulièrement de l'angle nord-est. Il se compose essentiellement de Sigillées claires D, de Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes (ou assimilées) et de céramiques communes à pâte sombre (régionales ou importées). Quelques dizaines de tessons d'amphores ou de céramique commune atypique, d'ailleurs sans forme significative, n'ont pas été pris en compte.

Un tableau et un graphique (fig. 7) permettent de donner une bonne vision de l'importance relative de chacune des catégories qui constituent l'ensemble de ce matériel : la première donnée découle du comptage brut des tessons ; la deuxième extrait de ces décomptes le nombre de formes identifiées, c'est-à-dire la quantité minimum d'objets différents attestés ; la troisième propose le nombre d'objets que l'on peut estimer en usage au moment de l'abandon de l'habitation au vu de leur qualité de conservation (au moins les deux tiers du vase).

3.1. LA SIGILLEE CLAIRE D

(par M. Bonifay et L. Rivet)

Cette vaisselle d'importation est représentée par 264 fragments qui correspondent à un minimum de 25 objets différents (fig. 8).



4 Plan du sondage (situation en mai 1986).



5 Vue générale du sondage à partir du sud-ouest (cl. L. Rivet).

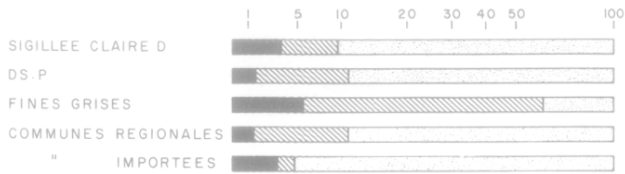


6 Le sondage et les murs A, B et C vus de l'ouest (cl. L. Rivet).

3.1.1. Catalogue (fig. 9 et 10)

- 1 - Bord de plat Hayes 61B (?) ; diam. : 23,4 cm (1 fr.).
- 2 - Bord de coupe Martin NV. IV (Atlante XLVI, 9, et Fulford 52) ; diam. : 18,4 cm (2 fr.).
- 3 - Bord de plat H. 64 ; diam. : 19,4 cm (1 fr.).
- 4 - Bord de coupe, à rapprocher de Fulford 50 ; diam. : 16,8 cm (1 fr.).
- 5 - Bord de coupe Fulford 39, pourvu de stries sous le bord ; diam. : 21,5 cm (1 fr.).
- 6 - Coupe Fulford 39 ou 40 avec guillochis sous le bord et fragment de motif estampé sur le fond ; diam. : 18 cm (18 fr.).
- 7 - Plat à rapprocher de Lamboglia 52B ; diam. : 32,8 cm (40 fr.).
- 8 - Bord de plat H. 87B ; diam. : 26 cm (3 fr.).
- 9 - Bord de plat H. 87B ; diam. : 35 cm (13 fr.).
- 10 - Bord de plat H. 87B ; diam. : 33,5 cm (10 fr.).
- 11 - Bord de plat H. 87B ; diam. : 34,2 cm (1 fr.).
- 12 - Bord de plat H. 87B ; diam. : 35,8 cm (1 fr.).
- 13 - Bord de plat H. 87B ; diam. : indéterminé (1 fr., non dessiné).
- 14 - Plat H. 87C ; diam. : 32,6 cm (16 fr.).
- 15 - Mortier H. 91C avec guillochis sur le fond et graffito sur la panse, sous la collerette : ANES TA TIA ; diam. : 15,8 cm (13 fr., complet).
- 16 - Mortier H. 91C ; diam. : 17 cm (20 fr., complet).
- 17 - Coupe H. 98 (Lamb. 24) avec graffito sur le méplat du bord ; diam. : 10,7 cm (9 fr., complet).
- 18 - Fond H. 99 (?) (1 fr., non dessiné).
- 19 - Fond de coupe H. 101 (?) (1 fr.).
- 20 - Coupe H. 12/102 (Fulford 30) avec deux stries sous le bord et trous de réparation ; diam. : 17,6 cm (18 fr., complet).
- 21 - Coupe H. 102 ; diam. : 8 cm (8 fr., complet).
- 22 - Coupe H. 102 avec graffito sous le fond : CY ; diam. : 7,8 cm (6 fr., complet).
- 23 - Bord de plat H. 103 ; diam. : 30,7 cm (1 fr.).
- 24 - Plat H. 104A avec décor estampé : personnage revêtu d'une tunique large (*dalmatica*) et portant l'étole autour du cou ; bras

	Total des tessons		Total des formes ident.	Nombre d'objets "intacts"
Sigillée claire D	264	20,1%	25	10
Sigillée paléochrét.	187	14,2%	20	3
Cér. fine assimilée	18	1,4%	12	1
Cér. commune rég.	782	59,5%	82	11
Cér. commune imp.	63	4,8%	3	2
(Total)	1314	—	142	27



7 Tableau de répartition et graphique de distribution (en pourcentage) des différentes catégories de céramiques. En noir : objets complets ou pratiquement complets (dits "intacts") ; en *hachures* : éléments de formes se rapportant à des objets différents (comptage dit en «vases vrais») ; en *grisé* : total des tessons.

(Les fig. 8, 12 et 18 donnent le détail par formes pour les trois principales catégories de céramiques) [éch. log.].

droit plié, la main posée sur la poitrine, l'annulaire et l'auriculaire peut-être repliés ; bras gauche plié, tenant la hampe verticale de la croix ; cheveux traités en globules ; sandales aux pieds. H. du poinçon : 11 cm. (cf. Hayes n° 233, provenant de Sperlonga, style E(ii) ; diam. : 37,3 cm (19 fr. ; voir fig. 11).

25 - Plat H. 104A ; diam. : 37 cm (13 fr., non dessiné).

26 - Fond de plat avec décor estampé : tête humaine dont les cheveux sont traités par un rang de globules (poinçon inédit, voir fig. 11). La position décentrée de l'empreinte suggère une composition symétrique à deux personnages (1 fr.).

27 - Fond de plat avec décor végétal (?) lissé (4 fr.).

28 - Fond de plat (3 fr.).

29 - Fond de plat (3 fr.).

30 - Fond de plat (5 fr.).

3.1.2. Interprétation

La Sigillée claire D africaine est l'une des rares céramiques de l'Antiquité tardive qui offre des références chronologiques assez bien réparties géographiquement (4) pour permettre une approche de la datation du présent contexte archéologique.

Deux formes appartiennent aux productions dites "classiques" (5) de Sigillée claire D : la forme Hayes 61B apparaît dès la fin du IV^e s. (Hayes 1977, 282 ; 1980, 516 ; Carandini 1981, 84 et 259), mais son essor ne semble réellement se situer qu'au V^e s. (Tortorella 1982, 136 ; Villedieu 1984, 240 ; Bonifay 1983, 309 ; Fulford 1984, 49) ; la forme H. 64 naît dès le début du V^e s. (Hayes 1972, 111 ; Carandini 1981, 87-88 ; Bonifay 1983, 309) même si sa période de production peut s'étendre jusqu'à une date tardive (Fulford 1984, 51, forme 4.5.).

Peut-être issues de cette même phase de production, deux formes sont actuellement beaucoup moins bien repérées chronologiquement : la forme Martin NV. IV (ou Ostia III, n° 128) est présente à Ostia dans un contexte de la fin du IV^e s./début V^e s. (Ostia 1973, 114, fig. XXIII, n° 128), alors qu'elle ne serait attestée, à Carthage, qu'à la fin du V^e s. (Carandini 1981, 101 ; Fulford 1984, 69 ; Tortorella 1982, 136). Tout aussi imprécise est la datation du plat Lamb. 52B : bien que comparable par sa morphologie générale au plat H. 58 connu dès la fin du III^e s. (Hayes 1972, 96 ; Carandini 1981, 81-82), il s'en distingue cependant par la présence

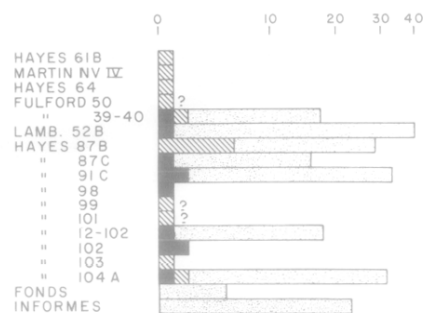
d'un pied nettement détaché du fond ; ce détail, rompant avec une caractéristique constante – le fond plat à gradin – de la première génération de Sigillée claire D, s'apparente clairement aux productions postérieures au milieu du V^e s. représentées notamment par les plats H. 87.

C'est à cette nouvelle génération qu'appartiennent toutes les autres formes. Certaines sont bien représentées sur les sites du midi de la Gaule : la variante C de la coupe à collerette H. 91 paraît succéder, à Marseille (Hayes 1972, 144 ; Bonifay 1983, 312-314), dans la deuxième moitié du V^e s., aux variantes A et B connues dès la fin du IV^e s. (Hayes 1980, 515). Les plats H. 87B et C se rencontrent abondamment et régulièrement en Provence (Hayes 1972, 135-136 ; Carandini 1981, 91 et 93 ; Bonifay 1983, 311-312 ; Guild 1980, fig. 35, n° 4550 et 37, n° 6409 ; Démians d'Archimbaud 1971, 138) (6) en association avec la forme H. 99, également attestée à Velaux, ainsi qu'avec les services H. 82-84 en Sigillée claire C5 (Hayes 1972, 131 et 133 ; Carandini 1981, 69). L'un des deux plats de la forme H. 104A présents à Velaux est un objet assez exceptionnel par son décor central peu connu (Hayes 1972, 265, n° 233 ; Carandini 1981, 134, pl. LXIV, n° 12) et de bonne qualité graphique. La forme est par contre bien attestée en Provence, généralement en association avec celles étudiées précédemment (Hayes 1972, 166 ; 1980, 507 ; Tortorella 1982, 128 et 136 ; Carandini 1981, 94-95 et 259 ; C.A.T.H.M.A. 1986, 36 ; Bonifay 1983, 314).

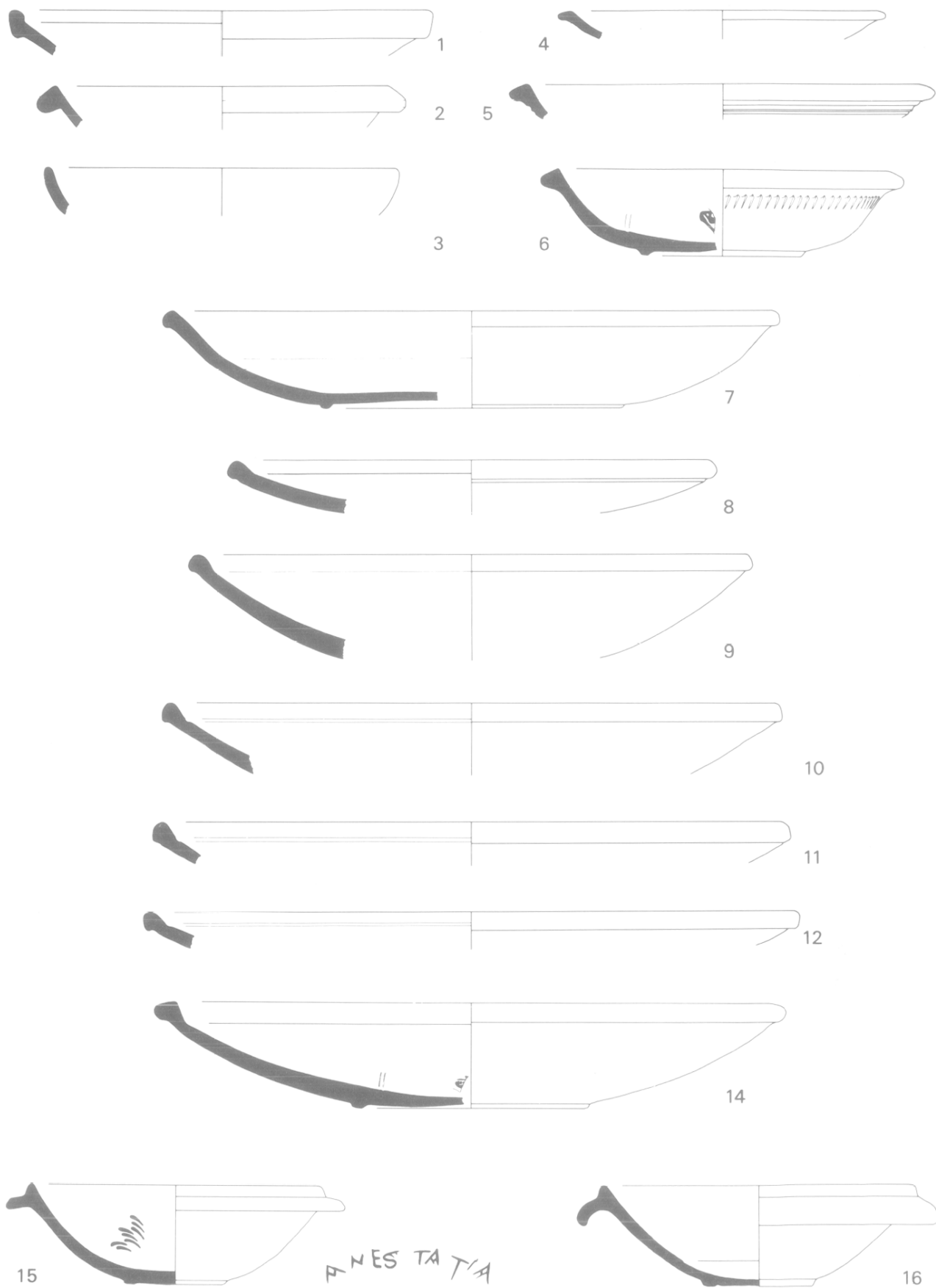
D'autres objets sont moins fréquents dans notre région : les assiettes Fulford 39 ou 40 coexistent, à Saint-Blaise, avec les plats H. 87 (7) ; à Carthage, cette forme est présente à la fin du V^e s. et au début du VI^e s. (Fulford 1984, 61 et 63). La forme Fulford 50, d'attribution incertaine pour notre tesson, correspondrait à une production sensiblement plus tardive ; c'est cependant un profil de coupe généralement difficile à identifier (8). La coupelle H. 98, classée par N. Lamboglia sous le n° 24 à partir d'un exemplaire provenant de Vintimille et d'un autre de Saint-Blaise, demeure mal datée ; elle est attestée, à Marseille, après le milieu du VI^e s. (Hayes 1972, 152 ; Bonifay 1983, 314).

La coupe sur pied haut H. 12/102 est bien connue à Marseille, et surtout à Saint-Blaise (Hayes 1980, 487) (9) ; elle est fréquente, à Carthage, dans la deuxième moitié V^e s. (Fulford 1984, 59, forme 30). Enfin, les petites coupes H. 102, dont le profil est tout à fait comparable à celui du vase précédent, sont présentes à Saint-Blaise (Hayes 1972, 157 ; Carandini 1981, 113) (10) ; à Carthage, elles sont datées du VI^e s. (Fulford 1984, 73, forme 63). Appartenant au même "service" de coupes à pied haut, figure également à Velaux (mais avec, cependant, un doute quant à l'identification) la forme H. 101 représentée par un fragment de fond (Hayes 1972, 156 ; Fulford 1984, 71, forme 62). Signalons aussi un fragment de bord de plat H. 103. Ces deux dernières formes sont bien représentatives de la fin du V^e et du VI^e s. (Hayes 1972, 160 ; Carandini 1981, 99 ; Fulford 1984, 73, forme 64 ; Villedieu 1984, 155).

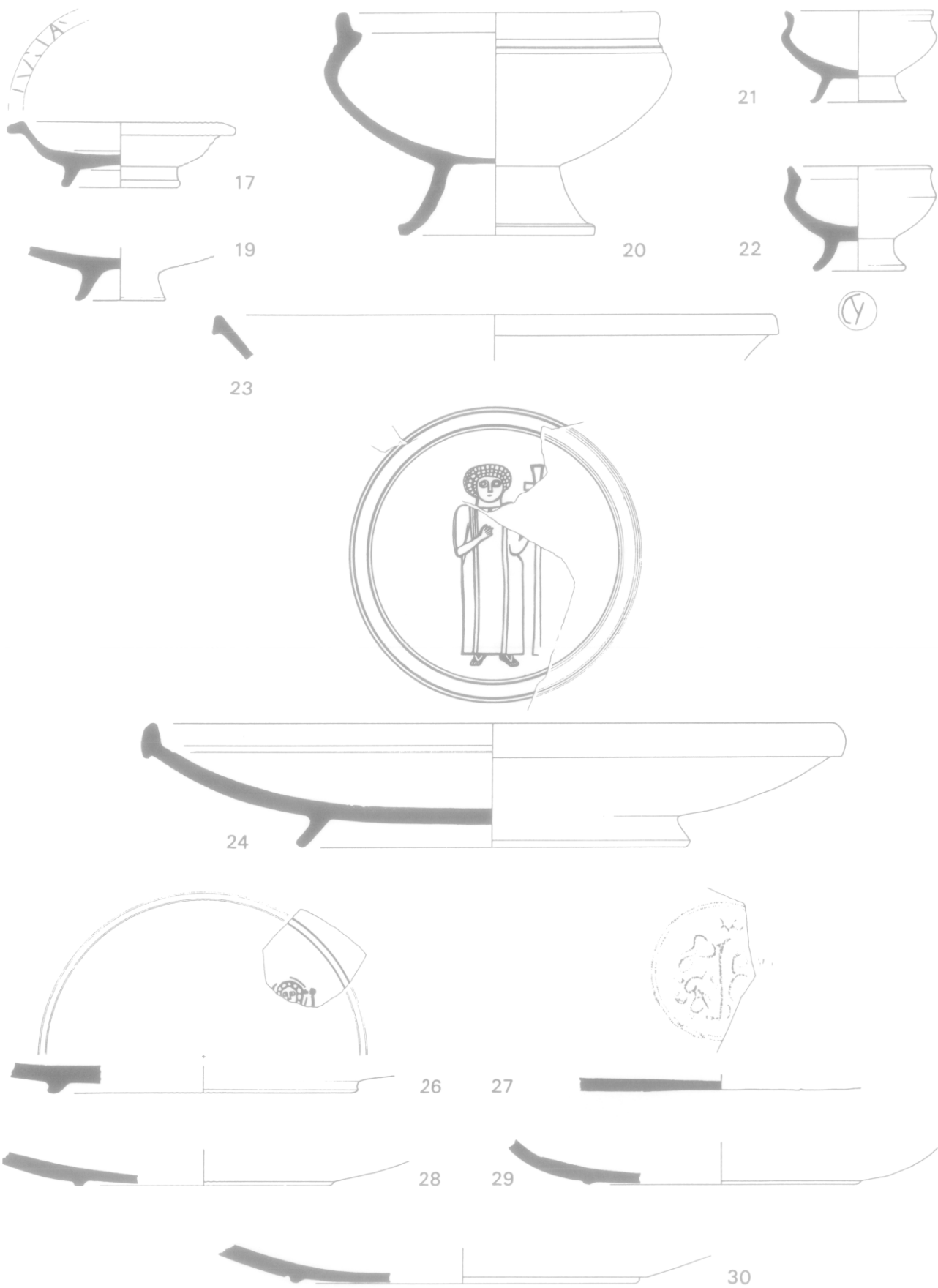
Ces diverses comparaisons chronologiques nous conduisent à situer ce lot de céramiques entre le milieu du V^e et le milieu du VI^e s. Aucune des formes



8 Répartition de la Sigillée claire D suivant les formes. En noir : objets complets ou pratiquement complets (dits "intacts") ; en *hachures* : éléments de formes se rapportant à des objets différents (comptage dit en «vases vrais») ; en *grisé* : nombre total de tessons se rapportant à la forme (vases "intacts" + "vases vrais") [éch. log.].



9 La Sigillée claire D (éch. 1/3).



10 La Sigillée claire D (éch. 1/3).



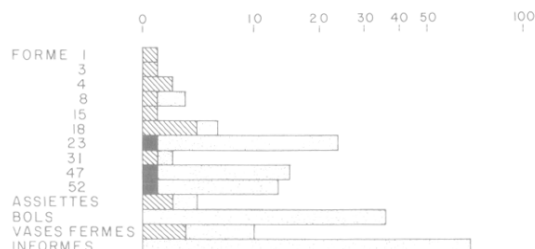
11 Sigillée claire D. Personnage imprimé sur fond de forme Hayes 104A (n° 24) et fragment de tête imprimé sur un fond de forme indéterminée (n° 26). Ech. 1/1 (cl. Y. Rigoir).

mentionnées ne semble correspondre à des productions qui s'interrompent avant le milieu du VI^e s. Par ailleurs elles n'appartiennent pas, non plus, aux productions qui apparaissent après le milieu du VI^e s. (11). Au sein de cette fourchette, il est difficile de préciser une datation. L'absence de certaines formes, si elle nous étonne, ne constitue pas une information supplémentaire utilisable : l'absence des productions de Sigillée claire C5 nous inciterait à proposer une datation uniquement dans le VI^e s., mais alors que penser de la rareté (un fragment seulement, d'attribution incertaine) de la forme 99 ? Ces disparitions ne tiennent pas seulement à la nature du dépôt ? D'autant plus que toutes les formes n'ont pas la même valeur chronologique ; quelques pièces ne sont représentées que par un seul tesson : H. 61B (?), Martin NV. IV, H. 64, Fulford 50 (?), H. 99 (?), H. 101 (?) et H. 103. Toutes les autres, en revanche, sont attestées par de nombreux fragments. Certaines, enfin, sont intactes ou archéologiquement complètes : Fulford 39-40 (1 vase), Lamboglia 52B (1 vase), Hayes 87C (1 vase), Hayes 91C (2 vases), Hayes 98 (1 vase), Hayes 12/102 (1 vase), Hayes 102 (2 vases) et Hayes 104 A (1 vase). L'homogénéité de ce lot restreint est renforcée par un autre fait : tous ces objets sont profondément brûlés, certaines pièces étant même déformées. Il y a ainsi tout lieu de penser que l'on se trouve en présence de la vaisselle en usage au moment de l'abandon de la maison.

Il nous est cependant difficile de préciser la datation même de ce lot restreint – sans doute trop restreint – bien que certaines formes (Fulford 39-40, H. 98 et 102) ne paraissent pas fréquentes, dans l'état actuel de nos connaissances, avant les premières décennies du VI^e s.

3.2. LES DERIVEES-DES-SIGILLEES PALEOCHRETIENNES

(par J. et Y. Rigoir)



12 Répartition de la Sigillée paléochrétienne suivant les formes. En noir : objets complets ou pratiquement complets (dits "intacts") ; en hachures : éléments de formes se rapportant à des objets différents (comptage dit en "vases vrais") ; en grisé : nombre total de tessons se rapportant à la forme (vases "intacts" + "vases vrais") [éch. log.].

On comptabilise 208 tessons à pâte fine qui sont cuits en réduction. Ils appartiennent à 38 vases distincts. Les deux tiers sont attribuables aux Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes classiques (fig. 12) ; le reste, par l'aspect plus rustique des profils ou de la pâte, peut être considéré par certains comme des céramiques communes, si l'on entend par là des poteries fabriquées par de petits ateliers locaux, ou par des équipes moins compétentes dans les mêmes ateliers, ce que nous avons pu constater dans certaines officines de T.S. tardives (Vertet 1969-70).

3.2.1. Les DS.P. classiques : les formes (fig. 13)

31 - n° 10685 (12). 24 fragments. Premier exemplaire donant une idée assez précise de la forme 23, seulement connue jusqu'à présent par des morceaux limités au col. Ce profil contourné, assez baroque, indique la présence d'un bec tubulaire opposé à une anse (sorte de théière). La couleur des tessons varie d'un beige très clair à gris clair, ces nuances devant provenir d'une réoxydation postérieure à l'utilisation. Les surfaces sont très usées, seul l'intérieur présente des traces d'engobe. La décoration se compose de cinq poinçons et de guillochis. La rouelle 4236 (fig. 14) est imprimée sous la lèvre, le motif 209 sur l'épaule, l'ornement 2712 sur la partie haute de la panse. Au-dessus et au-dessous de celui-ci, deux cordons sont imprimés de pastilles grâce aux poinçons 4234 et 4235. Plusieurs rangs de fins guillochis sont incisés sur le bas de la panse. Contenance : env. 1,21 l.

32 - n° 10730. Marli de f. 1, probablement de grand diamètre. Surfaces très usées. Engobe foncé, pâte claire. Suite de rouelles 50 soulignée de deux rainures.

33 - n° 10729. Marli de f. 2 ou 3 (coupelle ou bol). Très usé. Pâte gris moyen. Profil ODG (Rigour 1985). Suite de rouelles 4238 soulignée de deux rainures.

34 - n° 10733. 15 fr. Vase à liquides (f. 47 ?). Les emplacements d'attache d'une ou de deux anses manquent peut-être. Surfaces usées, réoxydation comme le n° 10685. Pâte L35, engobe M69 (Cailleux, s. d.). Petite palmette 991 imprimée à l'envers sur l'épaule, motif végétal 215 sur le haut de la panse. Les deux bandes sont séparées par un cordon imprimé de pastilles au moyen du poinçon 990. Plusieurs bandes de guillochis entourent la panse. Contenance : 1,02 l.

35 - n° 10731. Bord, probablement de bol. Surfaces usées, pâte claire. Poinçon A non identifiable (rouelle ou arceau ?).

36 - n° 10734. 13 fr. Coupelle à bord en amande. Cette forme n'a jamais été cataloguée, nous lui affectons le numéro 52. Certains fragments sont gris moyen, d'autres rougeâtres (M50), donc réoxydés. La pâte est gris plus foncé et dure. Six empreintes du motif 4237 sont irrégulièrement disposées en étoile au centre interne du fond.

37 - n° 10717. Bord, probablement d'assiette de f. 4. La lèvre est aplatie et soulignée d'une rainure. Profil OMR. Traces d'engobe gris foncé, pâte fine, gris moyen.

38 - n° 10715. Bord, probablement d'assiette de f. 4. Lèvre arrondie soulignée d'une rainure. Profil OLX. Tesson très abîmé. Pâte gris moyen.

39 - n° 10703. Col, probablement de f. 18. Lèvre soulignée d'un bourrelet. Très abîmé. Pâte gris clair.

40 - n° 10732. Haut de bol de forme non identifiable (6 ou 15 ?). Lèvre épaisse et aplatie. Profil OSE. Usé, en partie oxydé, engobe gris moyen, empreintes irrégulièrement disposées de la rouelle 4239, au-dessus de poinçons indéterminés, peut-être des palmettes.

41 - n° 10708. Bord, peut-être d'assiette de f. 4. Lèvre rabattue vers l'intérieur, départ de panse rectiligne divergent. Profil OMU OP. Très usé, pâte gris clair. Un autre tesson minuscule non représenté appartient à une même forme. Profil typique de la basse vallée du Rhône.

42 - n° 10705. Col, peut-être de petite f. 18. Lèvre aplatie soulignée de deux rainures. Très abîmé. Surface gris moyen, pâte plus claire.

43 - n° 10725. 3 fr. Bord d'assiette de f. 8. Profil non répertorié. Engobe luisant, foncé, métallisé sur un fragment, pâte dure gris moyen, parties plus beige. Nombreuses bandes de guillochis à l'intérieur.

44 - n° 10704. Petit fragment de panse, peut-être de f. 18. Usé, gris moyen. Guillochage externe peu marqué.

45 - n° 10722. Col de f. 18. Lèvre aplatie soulignée d'une rainure. Profil OMG. Engobe gris foncé assez bien conservé, pâte très dure, plus claire.

46 - n° 10721. Fragment de panse convexe. Engobe gris moyen, pâte plus claire. Bandes espacées de guillochis nettement incisés.

47 - n° 10724. 3 fr. Panse, très probablement de f. 18, peut-être la même pièce que le col 10722. Gris clair à l'extérieur, très clair à l'intérieur. Bandes multiples de guillochis superficiels.

48 - n° 10727. 4 fr. Panse, peut-être de vase à liquides. Surface beige à rougeâtre (M50 et M71), donc légère réoxydation. Pâte gris clair. Profondes marques de tournassage après guillochage.

49 - n° 10726. 3 fr. Bas de panse hémisphérique de bol. Usé, traces d'engobe gris foncé, pâte gris clair. Brut de tournassage vers le pied. Nombreuses bandes de guillochis peu marqués.

50 - n° 10723. Col de f. 18. Lèvre arrondie soulignée d'une rainure. Profil OLX. Surface usée, pâte brun rougeâtre (P47). Guillochis aigus.

51 - n° 10699. 2 fr. Pied de bol assez haut et profondément recrusé. Très abîmé. Un tesson gris moyen, un beige, pâte gris clair.

52 - n° 10698. Pied de bol, bas, peu recrusé. Très usé, pâte gris moyen.

53 - n° 10701. Pied de bol, mince, nettement recrusé. Très usé, pâte gris moyen.

54 - n° 10720. 8 fr. Col de cruche. Lèvre creusée d'une rainure. Trace d'une attache d'anse, présence possible d'une autre anse ou d'un bec. Très abîmé, traces brun rougeâtre à l'intérieur sur trois fragments, pâte micacée. Trois ondes irrégulières.

55 - n° 10728. Pied de bol. Très usé, pâte gris clair. Partie de graffiti sur le bas de la panse, probablement une inscription.

56 - n° 10702. Petit fragment de fond d'assiette, pied annulaire bas. Surface et pâte gris moyen.

57 - n° 10716. 2 fr. Partie de couvercle à emboîtement, f. 31. Profil OLU.OD.00. Usé, un tesson rougeâtre, un gris moyen. Pâte dure, inclusions calcaires. Traces de guillochis.

58 - n° 10700. Pied de vase fermé. Très usé, pâte gris moyen.

3.2.2. Les DS.P. classiques : les poinçons (fig. 14)

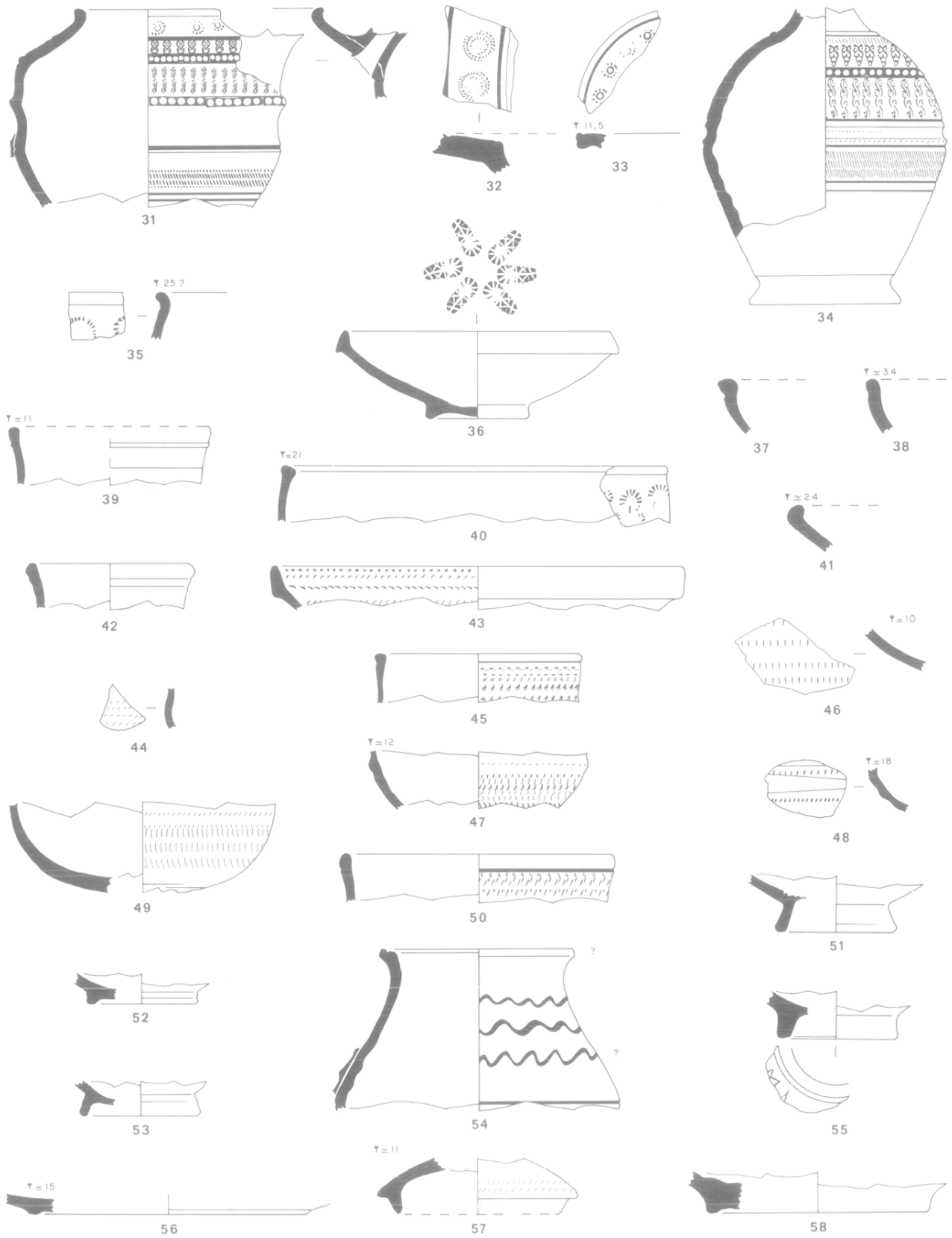
4238 - Rouelle composée d'un cercle continu entouré de 12 pointillés, dont deux sont plus rapprochés que les autres. Diam. : 8,5 mm. Sur le marli n° 33.

4236 - Comme la précédente, mais les pointillés sont au nombre de 13. Diam. : 9 mm. Sur le col du vase n° 31. Avec les motifs 209, 2712, 4234, 4235.

Ces deux poinçons très semblables montrent l'attention qui doit être apportée lors de l'identification des empreintes. Il n'y a pas lieu alors, en effet, de tenir compte des similitudes. La seule distinction à faire doit l'être entre *identique* et *différent*.

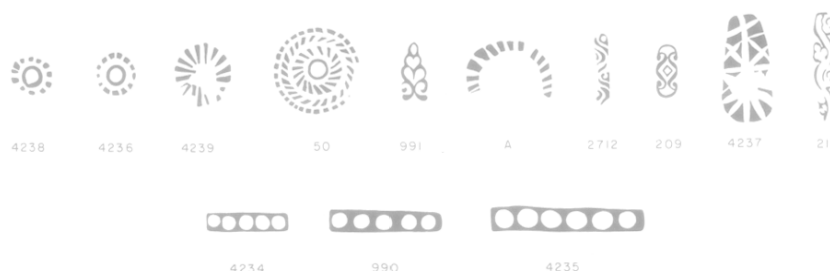
4239 - Rouelle de gravure négligée. Env. 17 rayons. Diam. : 12 mm. Sur haut de bol n° 40.

50 - Contrairement à la précédente, la gravure de cette rouelle complexe est très soigneusement réalisée. Autour d'un petit cercle continu, deux couronnes de courtes hachures (17 et 24) sont inclinées en sens inverse. La dernière couronne compte env. 30 pointillés et mesure 17,5 mm. Sur le marli n° 32.



13 Les DS.P. classiques (éch. 1/3).

Ce poinçon est l'un des plus fréquemment utilisés (conclusion basée évidemment sur la fréquence des trouvailles) ; nous l'avons rencontré sur dix autres pièces différentes : 4 à Marseille, sites des Vieux-Quartiers et de Saint-Victor, 3 à Saint-Blaise (B.-du-Rh.), 1 à Nice et 2 au Barrou (Sète, Hérault).



14 Les DS.P. classiques : les poinçons (éch. 3/3).

991 - Petite palmette formée de boucles et de volutes. H. : 12 mm ; l. : 5 mm. Sur l'épaule du vase à liquides n° 34. Avec le motif végétal 215 et la barrette 990. Sur deux autres pièces à Saint-Blaise, accompagnée sur l'une d'un arceau (1057).

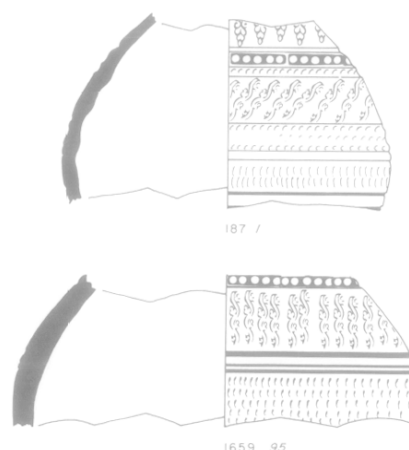
A - Motif indéterminé (rouelle ou arceau). Sur le haut de bol n° 35.

2712 - Petit motif allongé composé de lignes ondulées. L. : 14 mm ; l. : 2,5 mm. Sur la panse du vase n° 31. Sur une autre pièce à Marseille (Vieux-Quartiers).

209 - Petit motif en forme de losange encadré de deux demi-cercles. L. : 10,5 mm ; l. : 4,5 mm. Sur l'épaule du vase n° 31, avec la rouelle 4236 et les motifs 2712, 4234 et 4235. Sur trois autres pièces à Marseille (Vieux-Quartiers).

4237 - Motif allongé gravé de traits irrégulièrement disposés. Le style est différent de la majorité des motifs des DS. P. L. : 22 mm ; l. max. : 10,5 mm. Sur le fond de la coupelle n° 36.

215 - Ligne sinueuse portant des représentations de feuilles ou de fruits. L. : 22 mm ; l. : 4,5 mm. Sur la panse du vase n° 34, avec la palmette 991 et le motif 990. Sur deux autres pièces à Marseille (Vieux-Quartiers), sur une à Marseille (Saint-Victor), et sur deux autres à Saint-Blaise. Exemple rare de représentation réaliste de végétaux.



15 Vases de comparaison. 1 : Marseille ; 95 : Saint-Blaise (B.-du-Rh.) (éch. 1/3).

Les trois motifs suivants sont utilisés pour un mode de décoration particulier : ils ne sont imprimés que sur d'étroits cordons pour y réserver des perles hémisphériques.

4234 - L. : 17 mm ; l. : 3,7 mm. 5 cavités. Sur le cordon séparant l'épaule et la panse du vase n° 31. Avec la rouelle 4236 et les motifs 209, 2712 et la barrette 4235.

990 - L. : 23,5 mm ; l. : 4,5 mm. 5 cavités. Sur le cordon séparant les suites de poinçons sur le vase n° 34. Sur trois autres pièces à Saint-Blaise.

4235 - L. : 31,5 mm ; l. : 5 mm. 6 cavités. Sur le cordon cerclant la panse du vase n° 31. Avec la rouelle 4236, les motifs 209 et 2712 et la barrette 4234.

D'après la répartition géographique de la plupart de ces motifs, les poteries qui les portent peuvent être attribuées à une fabrique assez importante située dans les Bouches-du-Rhône, et qui a alimenté abondamment Marseille et l'oppidum de Saint-Blaise. La rouelle 50, en particulier, peut être considérée comme classique du répertoire marseillais.

L'association palmette 991 / végétaux 215 / barrette 990 se retrouve à Marseille (Vieux-Quartiers) et celle des deux derniers à Saint-Blaise. Tous deux sont cuits en réduction, ce qui tend à prouver que l'exemplaire de Sainte-Propice a bien été réoxydé accidentellement. Il est remarquable que ces motifs soient imprimés sur des formes semblables, et que ces vases soient justement de ceux que l'on rencontre plus rarement que les autres : des vases à liquides (fig. 15).

3.2.3. Céramiques assimilées aux DS.P. : les formes (fig. 16)

59 - n° 10694. 9 fr. Gobelet à fond hémisphérique, grossièrement tournassé, à parois assez fines. Non engobé, gris moyen. Contenance : 0,12 l.

60 - n° 10713. Anse tournée. Probablement sans engobe, gris moyen.

61 - n° 10691. Bord de coupe (?) à marli. Profil sinueux. Très usé, beige d'un côté, gris clair de l'autre. Inclusions calcaires.

62 - n° 10697. Petit bol. Panse soulignée de deux rainures. Surface usée, ocre (L50), pâte plus orangée (M45). Réoxydé. Contenance : env. 0,26 l.

63 - n° 10686. Bord de forme indéterminée (coupe ou jatte ?). Très usé. Surface beige, traces plus foncées (M69), pâte ocre, inclusions argileuses et calcaires. Réoxydé.

64 - n° 10689. Bord de forme indéterminée. Engobe externe brun orangé (N45), pâte ocre (M45). Réoxydé.

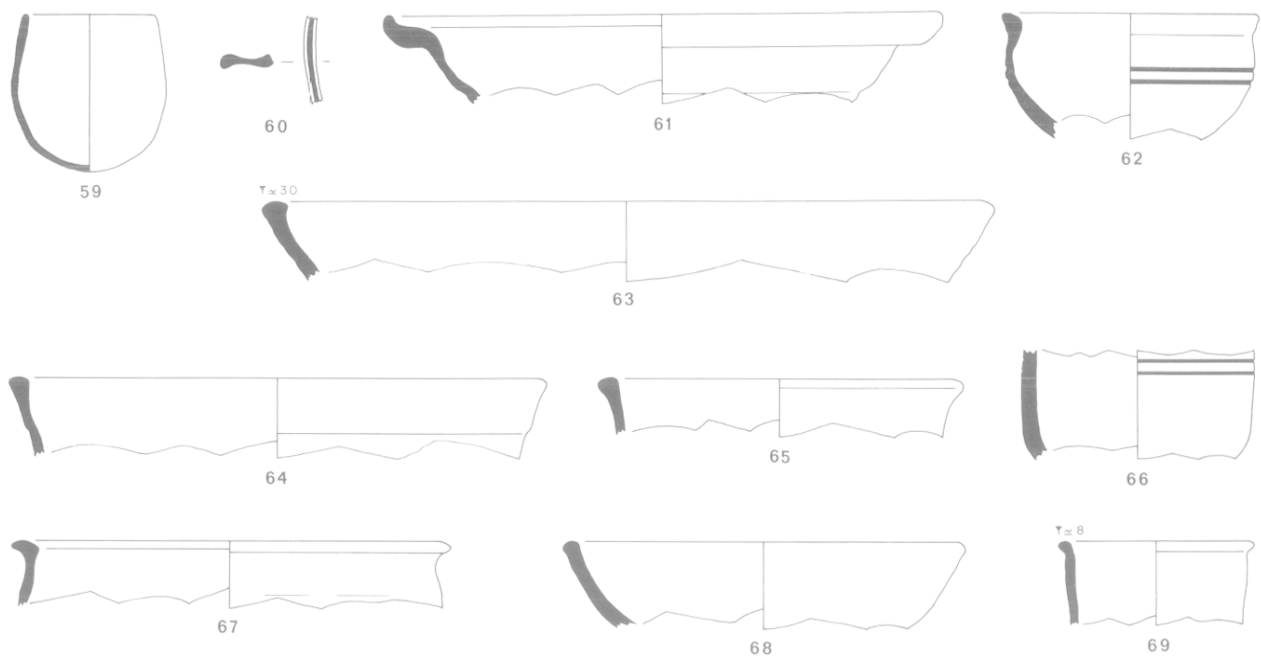
65 - n° 10690. Bord de forme indéterminée. Traces d'engobe brun-rouge (R35), pâte beige (M47). Réoxydé.

66 - n° 10709. Panse de gobelet cerclée de deux rainures. Surface foncée, pâte plus claire, feuilletée, inclusions calcaires.

67 - n° 10695. Bord de forme indéterminée. Profil irrégulier. Usé. Pâte gris clair, micacée.

68 - n° 10693. Bord de forme indéterminée (coupe ?). Traces d'engobe gris foncé, pâte plus claire.

69 - n° 10714. Col de forme indéterminée. Traces d'engobe gris foncé, pâte claire.

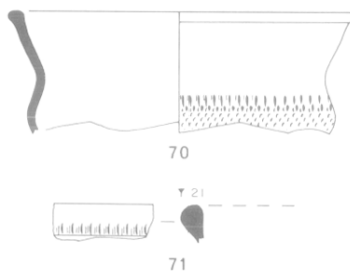


16 La céramique fine pouvant être assimilée aux DS.P. (éch. 1/3).

3.2.4. Datation

On ne peut que constater l'absence de datations détaillées des DS.P provençales. L'appartenance au Vème s. des formes aux profils les plus classiques et décorées est la seule indication que nous possédions (Bonifay 1983, 328, fig. 33). Les pièces 31, 32 et 34, très élaborées, doivent appartenir à la période de plein épanouissement de l'atelier qui les a produites, ce que confirme la fréquence de rencontre des poinçons qui les décorent. On note que deux de ces pièces sont pratiquement complètes.

Nous pouvons estimer que cette période peut se situer dans la deuxième moitié du Vème s. Cette date serait cependant celle de la fabrication et – il faut bien l'accepter pour la "D" dont les datations proposées couvrent une assez longue durée – ces vases ont dû être assez longtemps utilisés, ce qui peut repousser l'époque de l'abandon du site.



17 Les Dérivées-des-Sigillées de la vallée du Rhône (?) (éch. 1/3).

3.3. AUTRES PRODUCTIONS GAULOISES (fig. 17)

70 - Col et haut de panse de profil très semblable à la f. 18 des DS.P. Panse guillochée. Engobe mat brun-rougeâtre (S39), pâte beige (I50). Fréquente dans le bas de la vallée du Rhône, par exemple dans les sites de la Drôme (Musée de Nyons).

71 - Bord arrondi de forme indéterminée. Malgré sa couleur grise, le style des guillochis qui le souligne est étranger à celui des DS.P. La cuisson réductrice n'est pas insolite dans certaines des Dérivées-des-sigillées, par exemple dans la Sigillée claire B.

3.4. LES CERAMIQUES COMMUNES

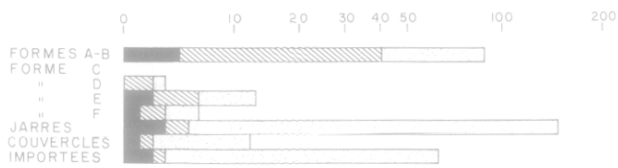
(par J.-P. Pelletier)

3.4.1. Catégories et répartition

L'ensemble des céramiques communes, totalisant 845 tessons, est en fait composé de trois catégories principales, assez bien individualisables et d'importance inégale :

- les céramiques communes proprement dites, de fabrication régionale, représentées par des formes bien connues, majoritaires (73,6 % du total) ;
- une petite série de productions originales, caractérisée à la fois par les pâtes et les formes (18,9 %) ;
- quelques exemplaires importés (7,5 %).

	Tessons	Bords	Fonds	Anses & départs	Objets	
					min.	max.
Cér. commune rég.	622	110	31	9	65	85
Jarres & couvercles	160	10	11	4	6	8
Importations	63	10	-	3	3	3



18 Répartition des **céramiques communes** (régionales et importées) suivant les formes. En **noir** : objets complets ou pratiquement complets (dits "intacts") ; en **hachures** : éléments de formes se rapportant à des objets différents (comptage dit en "-vases vrais") ; en **grisé** : nombre total de tessons se rapportant à la forme (vases "intacts" + "vases vrais") [éch. log.]

Parmi les 110 fragments de bords de communes régionales (C.A.T.H.M.A. 1986, 45-47), on compte :

- 3 tessons de forme D correspondant à 2 objets (mortiers) ;
- 13 tessons de forme E correspondant à 6 objets (couverts) ;
- 6 tessons de forme F correspondant à 3 objets (cruiches) ;
- 88 tessons de formes A et B confondues, dont 37 étudiés correspondant à 18 objets : 15 de forme A, 3 de forme B.

La diversité des teintes et des textures des pâtes du premier groupe n'a pas permis de différencier des sous-ensembles au niveau des comptages. La majorité des tessons varie du gris-beige au noir, avec une dominante des gris ou gris clair ; ce matériel est généralement très fragmentaire, les recollages sont peu nombreux et les dimensions des tessons assez réduites, à quelques exceptions près.

Par contre, l'examen de détail a fait apparaître une série de formes plus ou moins complètes caractérisée par des pâtes de teinte beige ou rose, et dont les textures ne présentent pas de différences notables par rapport au matériel véritablement gris.

3.4.2. Céramiques communes en pâte grise (fig. 20)

Sauf notation particulière, la pâte est toujours assez grossière et sensiblement analogue à celle des productions régionales déjà connues pour la même période (13).

72 - Bouchon ou petit couvercle. Diam. : 7 cm ; H. : 5,2 cm. Objet conçu pour une forme de cruche (?) à goulot étroit (diam. intérieur compris entre 3 et 6 cm), dont on connaît un seul exemplaire comparable (14).

Forme E

73 - Bouton de préhension. Pâte exceptionnellement fine, dont la texture est proche des DS.P. ; surface noire.

74 - Bord. Diam. : 12 cm ; angle des parois par rapport à l'horizontale : 35°.

75 - Bord. Diam. : 12 cm ; angle 40°.

Forme A

76 - Bord. Diam. : 15 cm.

77 - Bord. Diam. : 11 cm.

78 - Bord. Diam. : 14 cm.

79 - Bord. Diam. : 14 cm.

80 - Bord en bandeau ; surface noire. Diam. : 14 cm.

81 - Bord avec trace de départ d'anse. Diam. : 14 cm.

Forme B

82 - Bord. Diam. : 22 cm.

83 - Bord. Diam. : 13 cm ?

84 - Bord et panse (5 tessons) ; pâte gris clair à brun clair ; diam. : 20 cm.

85 - Fond. Diam. : 8 cm ; angle compris entre la base de la panse et l'horizontale : 30°.

Forme F

86 - Amorce de départ d'anse et bec pincé ; pâte contenant de nombreuses particules de mica. Diam. : 8 cm env.

87 - Bec pincé probable ; pâte dure, assez fine, gris-blanc dans les cassures et grise en surface. Diam. : 9 cm env.

Anses

88 - Section assez trapue, très simple, sans bourrelet latéral ; pâte très fine, dont la texture est proche de celle des DS.P.

89 - Section assez trapue.

90 - Section très mince en regard de la largeur.

Fonds

Attribuables à des formes de type A, parfois B, ils comportent presque tous une ébauche de pied ; l'angle compris entre la base de la panse et l'horizontale est toujours voisin de 40°.

91 - Légèrement convexe. Diam. : 5 cm.

92 - Légèrement convexe. Diam. : 5 cm.

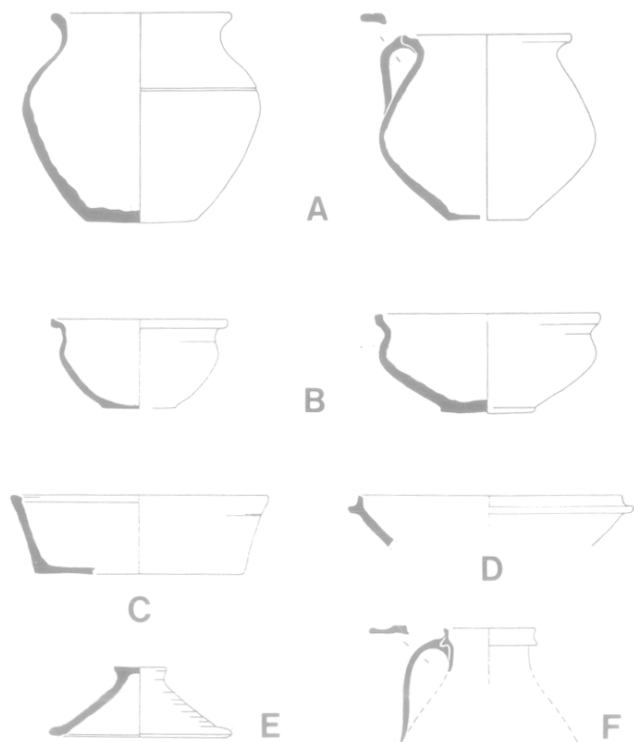
93 - Légèrement convexe. Diam. : 8 cm.

94 - Légèrement convexe. Diam. : 7 cm.

95 - Légèrement convexe. Diam. : 7,5 cm.

96 - Concave. Diam. : 7 cm.

97 - Bien plat, assez épais, sans ébauche de pied. Diam. : 7 cm.



19 Typologie de la céramique commune en pâte grise provençale (sans éch.).

3.4.3. Céramiques communes en pâte beige ou rose (fig. 21)

En l'absence d'analyses physico-chimiques, il est difficile de préciser la nature exacte des différences de teinte constatées sur un répertoire de formes très comparables à la catégorie précédente. On peut évoquer une modification de la couleur, grise à l'origine, par une cuisson accidentelle en atmosphère oxydante des objets, plus ou moins brisés sur place, et formant un lot chronologiquement homogène. Mais d'autres vases découverts simultanément sont toujours de couleur grise, et jusque là des tessons présentant un tel aspect rose ou beige n'avaient guère été remarqués dans le matériel provenant de sites contemporains.

Forme E

98 - Diam. : 14 cm ; H. : 6 cm ; angle : 35°.

99 - Diam. : 16 cm ; angle : 30°.

Forme A

100 - Pratiquement complet (41 tessons), c'est le seul objet présentant un décor, composé de raies de tournage, aux deux tiers de la hauteur. Diam. bord : 15 cm ; diam. max. panse : 20 cm, un peu au-dessus de la mi-hauteur ; fond légèrement convexe, diam. : 8 cm ; angle compris entre la base de la panse et l'horizontale : 35°.

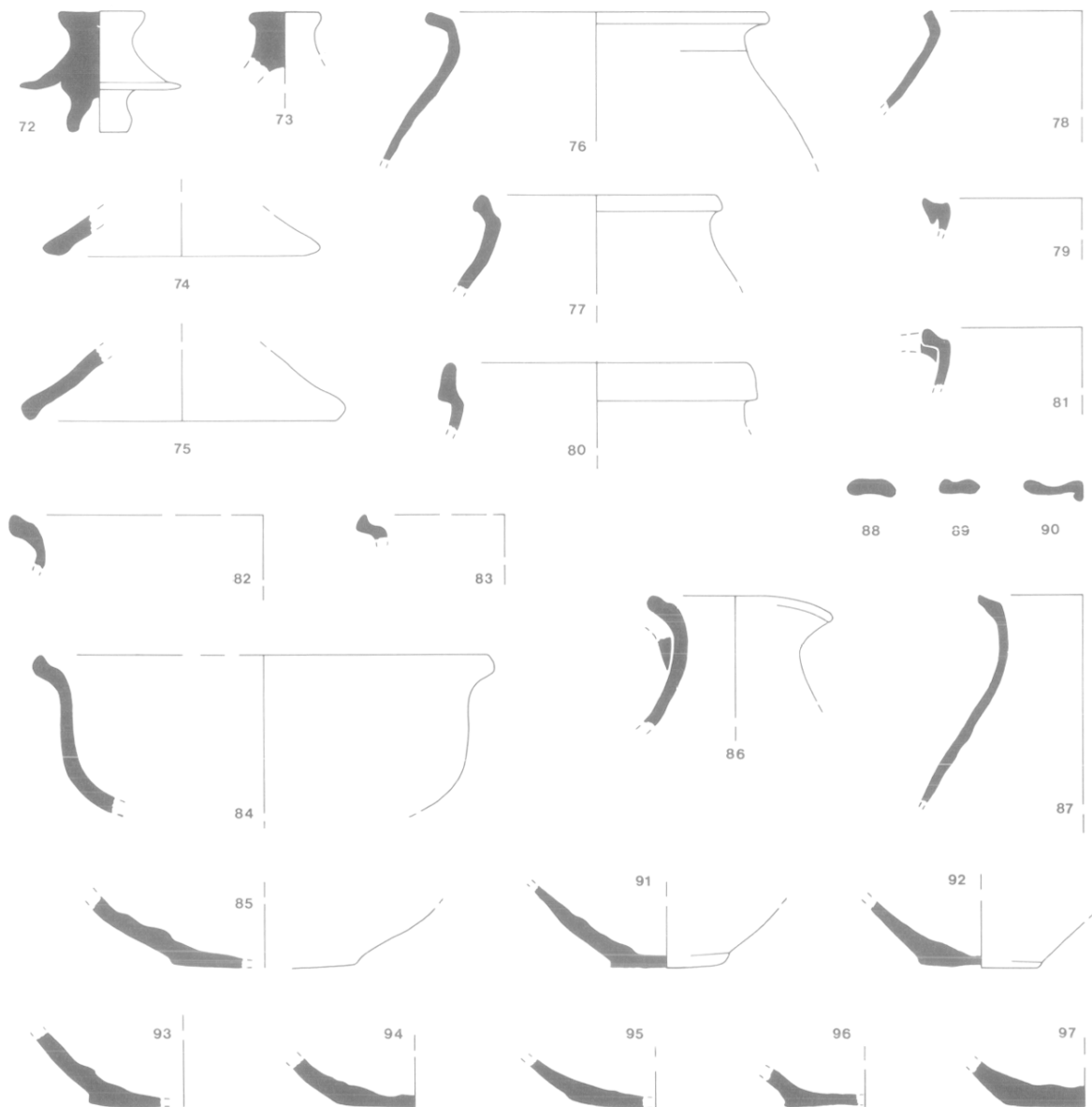
101 - Bord. Diam. : 14 cm.

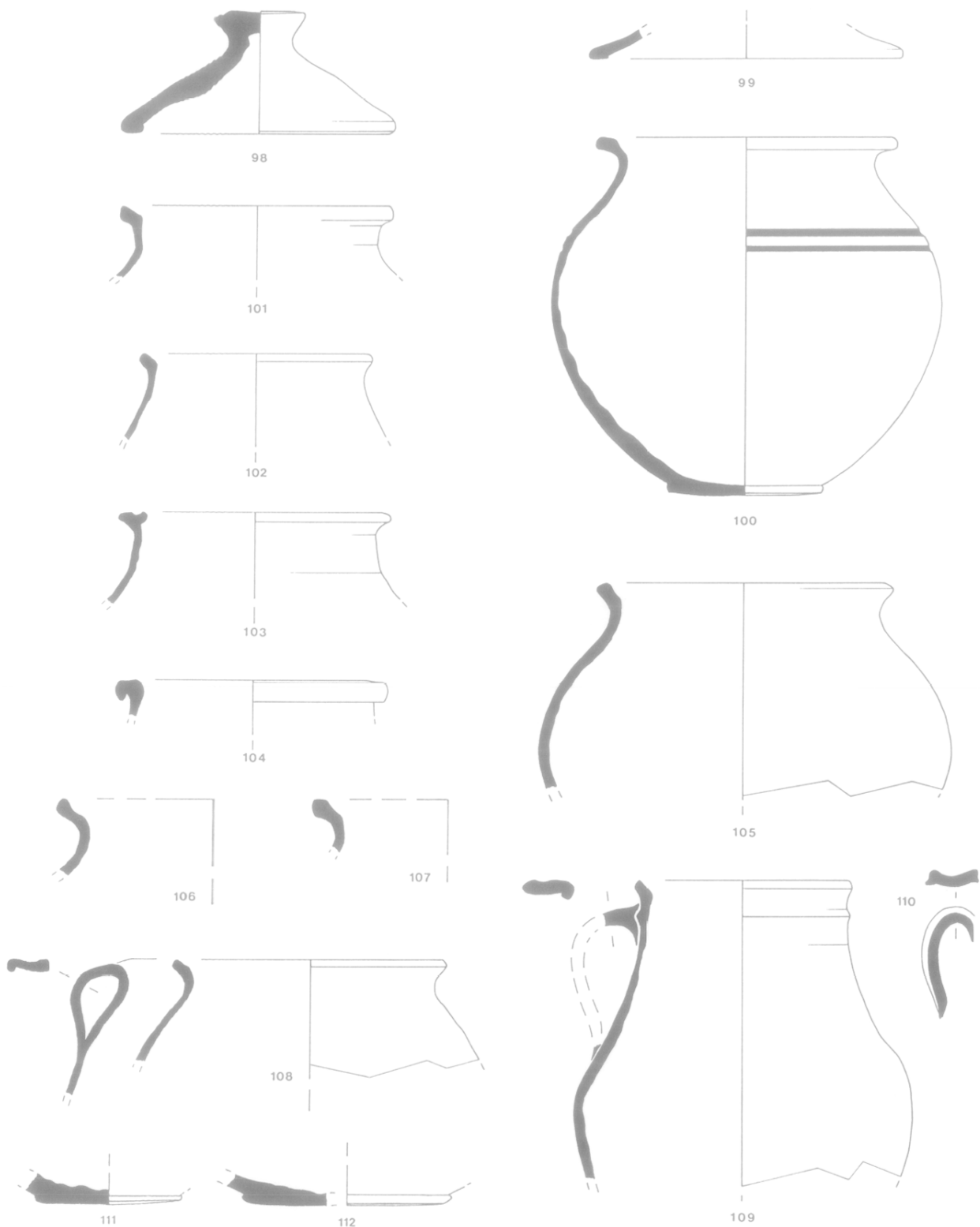
102 - Bord. Diam. : 12 cm.

103 - Bord. Diam. : 14 cm.

104 - Bord. Diam. : 14 cm.

105 - Bord. Diam. : 15 cm ; diam. max. panse : 21 cm.





21 Les céramiques communes en pâte beige ou rose (éch. 1/3).

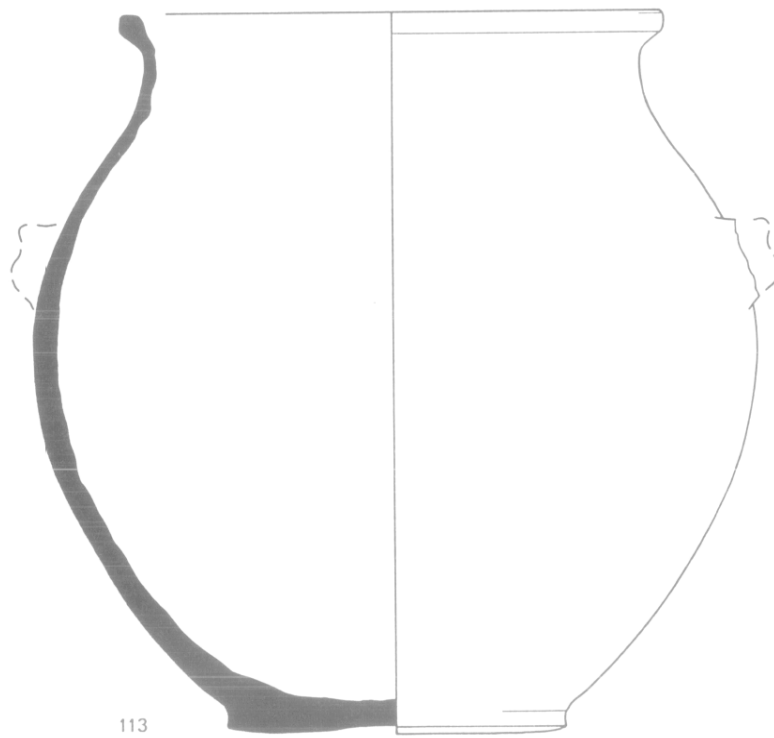
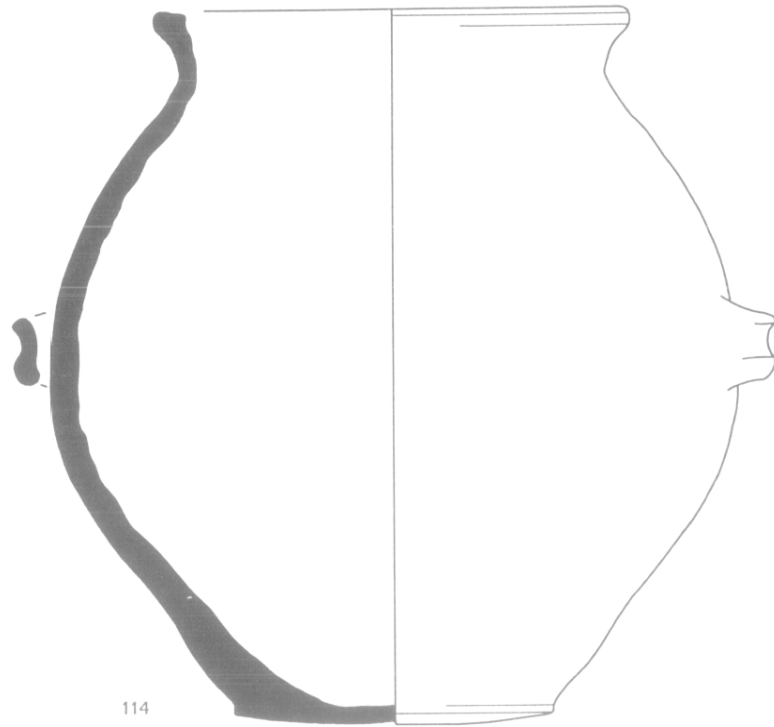
106 - Bord. Diam. : env. 16 cm ? Comporte un bec pincé.

107 - Bord. Diam. : 14 cm.

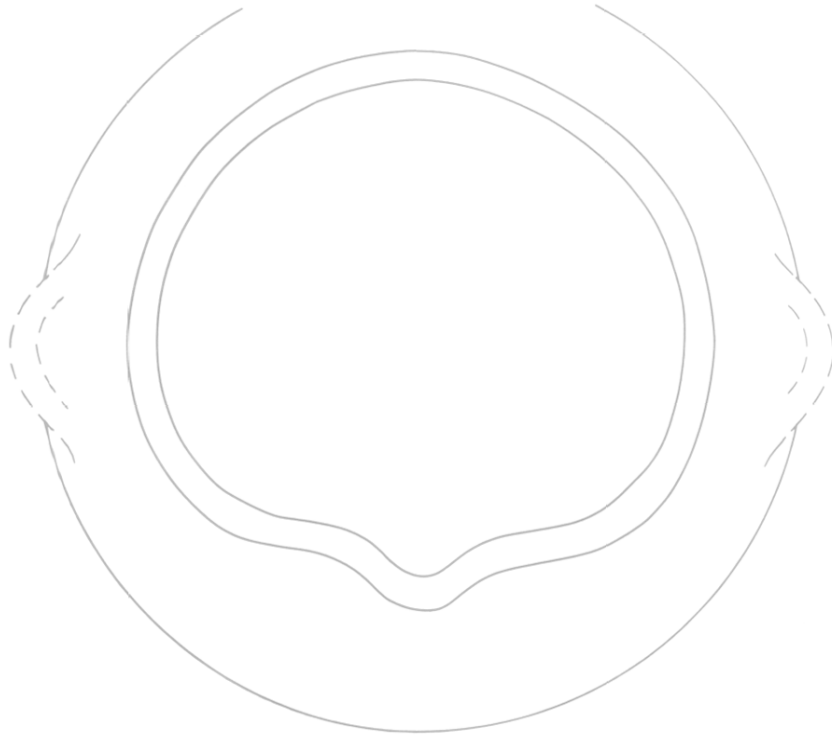
108 - Bord. Diam. : 14 cm ; la fixation de l'anse a déformé la lèvre, en l'incluant.

Forme F

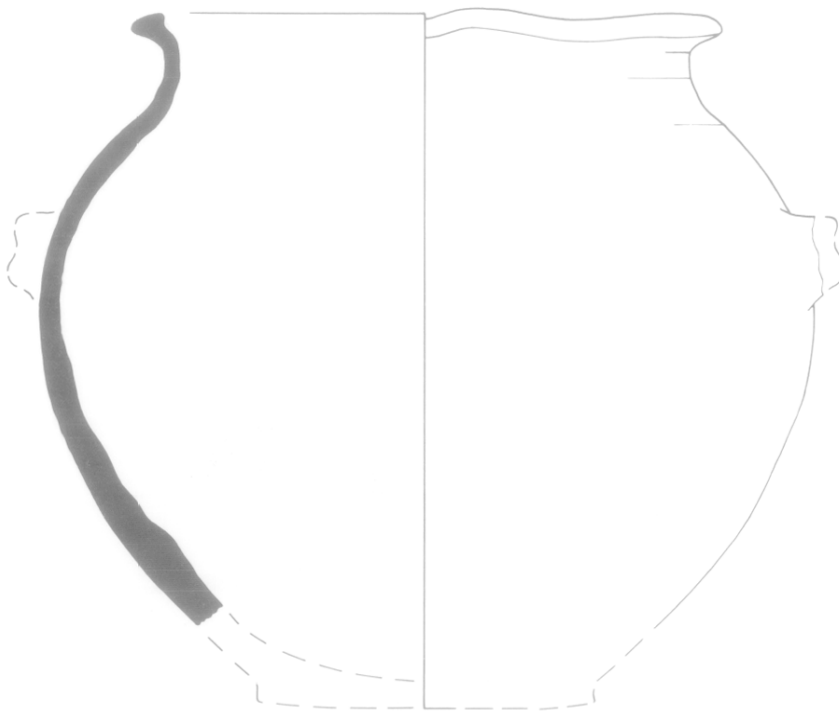
109 - La forme du rebord est apparentée au bandeau, ou en poulic ; l'anse, de section assez trapue, est appliquée contre le ressaut inférieur, et sa base a légèrement enfoncé la panse. Diam. bord : 11 cm ; diam. max. panse : 17 cm.



22 Jarres en pâte grise (éch. 1/3).



115



23 Jarre en pâte grise (éch. 1/3).

110 - Anse dont la partie supérieure a été appliquée contre une portion de vase pratiquement verticale, et son profil semble exclure l'appartenance à une forme de type A.

Fonds

Légèrement convexes, et soulignés par un petit bourrelet ; angle compris entre la base de la panse et l'horizontale : 30°.

111 - Diam. : 7,5 cm.

112 - Diam. exceptionnel : 11 cm.

Tous les éléments dont les dimensions en permettaient le dessin ont été représentés ici ; il a semblé inutile de décrire plus en détail les différents profils dont la plupart renvoient à des types connus.

En ce qui concerne les formes A, on peut remarquer la rareté des bords en bandeau (n° 80) ou à profil complexe (n° 79, 103 et 104) ; tous les autres fragments sont de forme simple. Les *ollae* comportant une anse sont assez exceptionnelles.

Malgré les différences de teinte, il s'agit probablement des mêmes productions ; si l'on compare avec les Sigillées claires D et les DS.P. qui ont, pour certaines d'entre elles, subi une recuisson violente, on pourrait admettre que le phénomène soit lié à un incendie au moins partiel de la maison.

3.4.4. Jarres en pâte grise (fig. 22, 23, 24)

La présence, en association avec les autres catégories de matériel céramique, de quelques objets inconnus jusque-là constituent l'un des apports intéressants de la fouille.

Ce sont de gros pots à anses horizontales dont la forme correspond à la définition de la jarre donnée par le dictionnaire (15). Les pâtes, distinctes des autres communes, montrent une texture assez grossière variant légèrement avec chaque objet ; toujours de couleur gris à gris clair, elles sont bien cuites, dures ou très dures. On peut leur associer les restes de deux couvercles de fabrication comparable.

113 - (49 tessons). Pâte très dure, très cuite ; couleur : Cailleux N92. Dimensions : H. : 28,5 cm ; diam. bord : 19,5 cm ; diam. max. panse : 27,5 cm ; diam. fond : 13 cm. Angle compris entre la base de la panse et l'horizontale : 45°.

114 - (39 tessons). Pâte : couleurs Cailleux L31-73-92. Dimensions : H. : 28,5 cm ; diam. bord : 22 cm ; diam. max. panse : 29 cm ; diam. fond : 13,5 cm. Angle : 40°. La déformation de certains fragments du rebord peut impliquer un bec légèrement pincé.

115 - (35 tessons). Diam. bord : 24 cm ; diam. max. panse : 31 cm. Bec légèrement pincé.

Anses : on ne peut les rattacher avec certitude aux formes complètes.

116 - Anse horizontale complète.

117 - Anse horizontale très épaisse, sans bourrelet latéral.

Fonds

118 - Diam. : 12 cm ; angle : 40°.

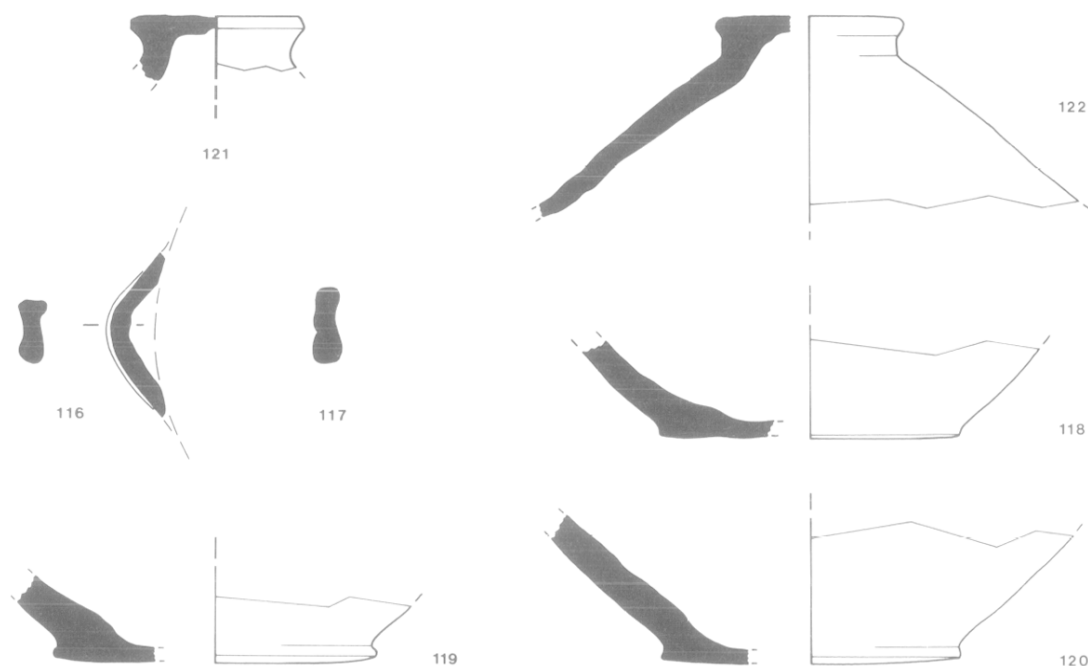
119 - Diam. : 12 cm ; angle : 40°.

120 - Diam. : 13 cm ; angle : 40°.

Couvercles

121 - Bouton de préhension. Diam. : 7 cm.

122 - La bordure est manquante. Diam. bouton de préhension : 7,5 cm ; diam. max. visible : 22 cm ; diam. max. probable : 25 à 26 cm ; H. probable : 9 cm. Angle des parois par rapport à l'horizontale : 40°.



Ces jarres, d'une contenance de huit litres environ, sont des poteries particulièrement lourdes, aux parois épaisses. Les dimensions indiquées sont des moyennes, les formes n'étant pas très régulières. L'ouverture est très large – à peu près les deux tiers du diamètre maximum de la panse – et comporte un bec pincé. Les anses horizontales, à la section trapue, sont placées soit au niveau du diamètre maximum, à mi-hauteur, soit aux deux tiers de la hauteur ; leurs petites dimensions, en regard de celles des jarres, ne permettent pas une préhension manuelle, mais doivent impliquer la suspension par des cordelettes ; leur nombre (deux de façon sûre) pourrait peut-être aller jusqu'à quatre sur certains vases, mais l'état de fragmentation des découvertes ne permet pas de le préciser. Les fonds ne sont jamais parfaitement plats, mais légèrement convexes, avec une petite concavité centrale ; ils présentent toujours une ébauche de pied ou un bourrelet. Leur diamètre est nettement inférieur à celui du rebord, mais reste relativement large.

3.4.5. Céramiques communes importées (fig. 25)

• Marmites (54 tessons)

La forme est maintenant bien attestée dans le midi de la France : Marseille (16), Saint-Blaise (Grange 1982, pl. 49 a-c, 70 k-l), Arles (17), Saint-Martin-de-Crau (Congès 1983, fig. 7, n° 42), Fos-sur-Mer (18), *Olbia* (19). Identifiée pour la première fois à Marseille en 1983 (20), elle fut alors associée aux céramiques communes régionales. Il apparut ensuite que ces marmites à la pâte très caractéristique étaient répandues sur tout le pourtour méditerranéen ; en Italie, à Classe (Fiumi 1983, 118-126), à Naples (Arthur 1985, fig. 16-2, n° 1) ; en Tunisie, à Carthage (Fulford 1984, fig. 70, n° 35, 1 et 2) ; en Lybie, à Benghazi (Riley 1979, fig. 106, n° 549-550) ; en Egypte, à Kellia (21). Mais l'origine de cette

production est peut-être à rechercher en mer Egée (Riley 1979, 270-271). Les datations apportées par les sites provençaux ne paraissent pas antérieures au milieu du Vème s. et peuvent conduire jusqu'à la fin du VIème s. Elles confirment celles proposées à l'étranger.

Caractères généraux : la pâte est assez fine, de couleur brune, contenant des particules de quartz. Le bord est nettement distinct du col et présente un ressaut interne destiné sans doute à faciliter la pose d'un couvercle.

123 - Le col est assez allongé, bien différencié de la panse par l'amincissement de la paroi. Le diamètre du bord est important : au min. 20 cm, sans doute plus. La représentation de la section correspond aux mesures, mais les tessons peuvent provenir d'une portion de l'objet ayant été déformée ; l'inclinaison théorique serait alors moins accentuée. L'anse comporte quatre profondes cannelures, aux arêtes anguleuses, faites avec un outil.

124 - Anse de fabrication comparable, mais dont la section montre des cannelures au profil irrégulier, oblique, bien distinctes de l'anse précédente.

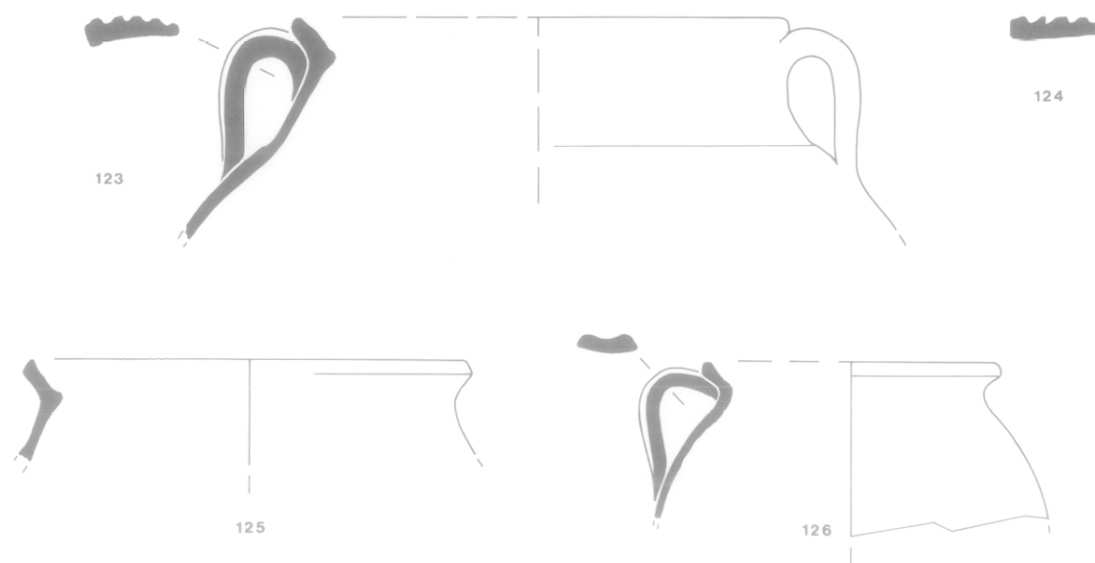
125 - Rebord plus mince et col nettement plus court que sur la marmite n° 123. Diam. bord : 18 cm.

• Pot à anse (7 tessons)

126 - Pâte fine de couleur rouge orangé (brique). Parois très minces : 3 mm ; diam. bord : 12 cm. L'anse est ici appliquée sous le bord, et non pas contre, comme on le constate généralement sur les productions régionales, auxquelles on ne peut rattacher ces quelques caractéristiques. Une origine méditerranéenne peut être envisagée sans comparaisons possibles actuellement.

3.4.6. Statistiques et comparaisons

La catégorie des céramiques communes régionales présente un catalogue dans lequel la répartition des différentes formes est significative. En ne considérant que les fragments de rebords, les formes A et B confondues représentent 80 % du total, la forme D près de



25 Les céramiques communes importées (éch. 1/3).

3 %, le forme E 12 %, et la forme F 5,5 % (22) ; la forme C n'est pas représentée ici.

Dans le sous-ensemble A-B, où l'on ne peut retenir que les fragments étudiables pour aboutir à une différenciation, les formes B sont peu nombreuses (17 %) et les formes A prépondérantes (83 %).

Ces proportions rappellent les observations déjà faites pour notre région. Il faut évoquer les comptages établis pour le site de La Gayole (Vallauri. In : *C.A.T.H.M.A.* 1986, 47-48) dans des niveaux du début du VI^{ème} s. : les formes A et B représentent 78 % des objets (dans ce sous-ensemble, on compte 80 % de formes A et 20 % de formes B), la forme D 11 %, la forme E 11 % aussi, la forme C étant absente là encore.

On retrouve des plats C, bien connus en Languedoc (23), dans des niveaux relativement anciens du milieu et de la deuxième moitié du V^{ème} s. (24), mais ils ne sont guère attestés par la suite. Leur présence sur les *oppida* de Piégu (Démians d'Archimbaud 1980, 278 et fig. 221/14), de Lombren (25), et dans la grotte de l'Hortus (Démians d'Archimbaud 1972, 641 et 644) va aussi dans ce sens.

Sans revenir trop en détail sur d'autres critères de l'évolution des céramiques communes, on peut rappeler la rareté de certains types de rebord à lèvre épaisse et bien marquée (n° 107), types fréquents au V^{ème} s. à Marseille (La Bourse et Saint-Victor) ou Aix-en-Provence, pour ne citer que les exemples les plus proches (26). De même la section des anses, assez épaisse au V^{ème} s., tend à s'affiner et à s'élargir au VI^{ème} s. ; à cette époque apparaissent les cruches F...

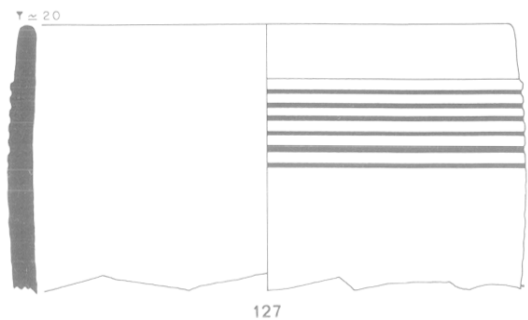
Les diverses observations semblent témoigner des habitudes culinaires constatées sur d'autres sites au début du VI^{ème} s. Ce lot de poteries d'usage courant paraît bien représentatif et caractéristique d'un habitat de la période considérée. Mais en outre il présente l'avantage d'être complété par les grosses jarres, qui ne sont pas de la vaisselle proprement dite mais attestent une fonction de stockage de liquides (de l'eau sans doute ?) avec la protection d'un couvercle ; ces jarres, d'un maniement difficile en raison de leur poids, ne devaient pas être utilisées sur des surfaces planes, avec leur fond légèrement convexe. Cette dernière remarque s'applique aussi à une bonne part des fonds des autres objets, que l'on imagine plutôt posés sur des sols en terre battue, contrairement aux vaisselles en céramique fine.

3.5. AUTRES MOBILIERS

Dans le reste du matériel mis au jour (fragments de verre, clou en fer, etc., généralement très fragmentés et d'intérêt mineur), il nous a paru intéressant d'extraire les deux objets suivants :

• *Pierre ollaire* (fig. 26)

127 - Fragment assez important d'un haut de ces curieuses urnes en pierre tournée, cerclé de six cordons. Leur datation n'est pas encore très précisément établie, mais leur présence est habituelle dans le contexte détaillé ici.



26 Fragment de vase en pierre ollaire (éch. 1/3).

• *Ustensile en fer* (fig. 27)

128 - Coupelle de 7,5 cm de diam., la poignée verticale est terminée par un crochet. Vraisemblablement une lampe à huile (mais pourquoi pas une louche ?).

Des objets similaires ont été signalés à Saint-Blaise (Rolland 1956, 73), Saint-Estève (Var) (Brun 1984, 20 et fig. 16, n° 10), à Lombren (Gard) (Charmasson 1962, 76-77). Un autre, à peu près semblable mais muni d'un bec, a été trouvé à Rougiers (Démians d'Archimbaud 1980, 477, fig. 454, n° 321) et daté du XIV^{ème} s. Il y aurait là les deux premières étapes de ce qui deviendra le "calen" provençal.

4. Conclusion

(par L. Rivet)

L'intérêt du lot céramique étudié ici réside à la fois dans le bon état de conservation d'un certain nombre d'objets – excluant ainsi, sans les faire disparaître, les fréquentes difficultés rencontrées pour les attributions de tessons à telle ou telle forme – et dans le fait que cette vaisselle, souvent intacte ou quasi intacte, semble appartenir à une période synchrone immédiatement antérieure à l'abandon de l'espace habité, à une date incertaine se situant peut-être dans les premières décennies du VI^{ème} s.

Le fait est suffisamment rare de rencontrer, à pareille époque, et dans une couche d'occupation d'un habitat modeste, un matériel d'une telle qualité (27) pour qu'on s'y arrête à nouveau. Si l'on s'en tient aux objets que nous considérons comme étant en usage au moment de l'abandon, coexistent ainsi :

– en Sigillée claire D, des plats Lamb. 52B, H. 87C et 104A, des coupes Fulford 39-40 et H. 98, 12/102, 102 et des mortiers H. 91C. ;

– en Sigillée paléochrétienne, une coupe Rigoir 52, une cruche du type Rigoir 47 et un vase fermé à bec tubulaire Rigoir 23 (une sorte de théière ?) ;

– en céramique commune à pâte sombre, régionale, des *ollae* (avec ou sans anse), des (leurs ?) couvercles, une cruche à une anse ainsi que de grosses jarres à anses horizontales ; en céramique commune importée, des marmites.

Autant d'associations, chronologiques mais également fonctionnelles, riches d'enseignements.



128

27 Lampe à huile (?) en fer.

Les importations africaines de sigillée sont donc assez bien représentées et, malgré quelques absences de formes imputables au hasard et à une fouille restreinte (comme les coupes H. 99 par ex.), rien ne dénote, en définitive, une différence significative avec les récoltes opérées sur d'autres sites régionaux, urbains ou ruraux. Tout au plus peut-on envisager une proportion un peu plus importante pour les coupes hautes par rapport aux plats. Pour la Sigillée paléochrétienne, les objets se rattachent sans difficulté à l'aire de production marseillaise et trouvent de nombreux points de comparaison avec des vaisselles collectées lors des fouilles de Marseille ou de Saint-Blaise ; pourtant, la présence de deux formes fermées – les mieux conservées de cette catégorie – aux décors très élaborés, habituellement extrêmement rares par rapport aux formes plus classiques (assiettes et bols) (28), ne manque pas de surprendre. Comme sont également étonnantes ces grandes jarres à anses horizontales, en pâte régionale, inconnues par ailleurs, y compris sur les sites proches d'Aix ou de Saint-Blaise.

Le matériel céramique recueilli à Sainte-Propice donne l'image d'un moment à observer cependant avec prudence ; la représentativité d'un tel lot peut

être occultée, tout autant par un usage prolongé de produits "périmés", que par l'absence de produits commercialisés mais non acquis sur les marchés. Pourtant, ce sont de telles associations (séries typologiques de céramiques importées et gauloises), leurs additions et leurs confrontations qui conduiront, sans nul doute, à améliorer la chronologie des céramiques de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age (29).

En ce qui concerne la durée d'occupation de cet habitat, les données actuelles autorisent à conclure à une période relativement brève, au plus tôt à partir du milieu du Vème s. et au plus tard vers le milieu du VIème s. (soit trois générations au maximum), rien n'étant attesté, ni immédiatement avant, ni immédiatement après. Mais à partir d'une fouille aussi limitée (mais aussi prometteuse), il ne serait pas réaliste de tenter des commentaires sur la nature de l'habitat de Sainte-Propice dans son ensemble, de généraliser et d'extrapoler à partir de la seule image fournie par la fouille d'une pièce de maison. Certes, l'occupation semble réduite, limitée à une des extrémités du plateau ; mais comment apprécier sa qualité, son organisation (habitat structuré ?, voirie ?, etc.) et ses modalités (un habitat permanent ?) (30).

Notes de commentaire

- * M. Boixadera, Les Frégates, 114 rue des Pervenches - 13340 ROGNAC
 - M. Bonifay, D.R.A./P.A.C.A., 21-23 bd du Roi René - 13100 AIX-EN-PROVENCE
 - J.-P. Pelletier, J. et Y. Rigoir, L.A.M.M., Univ. de Provence, 29 av. Robert Schuman - 13621 AIX-EN-PROVENCE
 - L. Rivet, Centre C. Jullian, Univ. de Provence, 29 av. Robert Schuman - 13621 AIX-EN-PROVENCE
- 1 - Un inventaire a été très correctement dressé, essentiellement pour la période gallo-romaine, il y a une quinzaine d'années (Villa 1973-74, 295-336).
 - 2 - Dans le cadre de la protection de son patrimoine, la Ville de Velaux a mis en place, depuis 1983, un programme culturel de sauvegarde avec création d'un dépôt de fouille et d'un musée.
 - 3 - La fouille a été menée par M. Boixadera qui nous a confié, en l'état, le matériel céramique provenant d'une partie du sondage ; qu'il en soit vivement remercié.

- 4 - Hayes 1972 ; *Ostia* 1973 ; Hayes 1977 ; 1980 ; Carandini 1981 ; Martin 1977 ; Tortorella 1982 ; Bonifay 1983 ; Fulford 1984 ; Villedieu 1984.
- 5 - Voir notre contribution : *C.A.T.H.M.A.* 1986, 36-38. La première génération est constituée des formes issues du IV^{ème} s., qui perdurent dans la première moitié du V^{ème} s. ; la deuxième est représentée par des formes qui apparaissent durant la seconde moitié du V^{ème} s. ; la troisième, "tardive", correspond aux formes de la seconde moitié du VI^{ème} et du VII^{ème} s.
- 6 - Pour Saint-Blaise, fouilles récentes (renseignement G. Démians d'Archimbaud, que nous remercions bien vivement).
- 7 - Fouilles récentes (renseignement G. Démians d'Archimbaud).
- 8 - Fulford 1984, 67 (525-550), mais on note des liens de parenté avec la forme **H. 58** (Hayes 1972, 96 : 290/300-375) et **H. 93** (*ibid.*, 148 : à partir de 470/500).
- 9 - Fouilles 1968-70 dans la corne du port antique de Marseille ; Saint-Blaise, fouilles récentes (renseignement G. Démians d'Archimbaud).
- 10 - Saint-Blaise, fouilles H. Rolland (inédit).
- 11 - Nous pensons principalement aux forme **H. 105** et **109**. Signalons ici la présence, dans le lot, d'un fragment de *Late Roman C.*
- 12 - Ce numéro (10685) et les suivants sont les numéros du fichier des DS.P. à Lambesc.
- 13 - Voir M. Bonifay et J.-P. Pelletier, La céramique commune à pâte grise. *In* : Bonifay 1983, 334-335 ; J.-P. Pelletier, La céramique commune à pâte grise. *In* : Guild 1983, 214-216.
- 14 - Encore que le profil en soit beaucoup plus simple : J.-P. Pelletier, Etude préliminaire de la céramique commune grise. *In* : Rivet 1984, 178-188.
- 15 - Grand vase en terre cuite, à large ouverture, panse ovoïde et fond plat (dictionnaire Larousse).
- 16 - Fouilles de La Bourse, de la Butte des Carmes ; fouilles de Saint-Victor (renseignement G. Démians d'Archimbaud et L. Vallauri).
- 17 - Fouilles du Cirque (renseignement J. Piton).
- 18 - Fouille de sauvetage de l'Anse Saint-Gervais (renseignement G. Lemaire).
- 19 - Renseignement M. Bats.
- 20 - M. Bonifay et J.-P. Pelletier, La céramique commune à pâte grise. *In* : Bonifay 1983, 340-341.
- 21 - Renseignement Fr. Bonnet.
- 22 - Dans les fouilles de Marseille notamment, les cruches F n'apparaissent qu'au VI^{ème} s. (M. Bonifay et J.-P. Pelletier, La céramique commune à pâte grise. *In* : Bonifay 1983, 338).
- 23 - Où la forme C semble disparaître dans la deuxième moitié du V^{ème} s. (Cl. Raynaud, *In* : *C.A.T.H.M.A.* 1986, 43-44).
- 24 - Lorsque la datation, avec les réserves d'usage, est établie : voir l'exemple provenant d'un niveau du milieu du V^{ème} s. dans Guild 1980, 150 et fig. 33b, n° 2574.
- 25 - Voir la forme VI de J. Charmasson (1962, 98 et 100). A propos de la datation assez large proposée par Cl. Raynaud, on pourrait ne retenir que la fin du V^{ème} s. (voir Raynaud 1984, 118).
- 26 - Ces types de rebord ne semblent pas figurer dans les séries plus tardives en cours d'étude provenant de Saint-Julien-lès-Martigues (J.-P. Pelletier. *In* : Rivet 1984).
- 27 - Qualité de conservation mais aussi de fabrication et de décoration. La pièce n° 10685, par exemple, ne porte pas moins de 180 impressions de quatre poinçons différents.
- 28 - Deux autres exemplaires identiques sont connus à Marseille et à Saint-Blaise. Les vases à liquide sont moins répandus que les assiettes ou les bols.
- 29 - Une des méthodes consiste à comparer des pourcentages afin de révéler les grandes tendances dans l'évolution des productions. Il n'y a pas lieu de procéder ici à une synthèse régionale sur le problème pour actualiser le bilan dressé en 1984 (voir note 5). En ne considérant que la Sigillée claire D, la Sigillée paléochrétienne et la céramique commune régionale, rappelons cependant quelques chiffres pour des sites offrant des contextes chronologiques semblables à celui de Sainte-Propice :
 - pour Sainte-Propice (sur 1233 tessons) : sig. cl. D = 21,5 % ; DS.P. = 15 % ; cér/ com. = 63,5 %.
 - pour La Gayole (nécropole, sect. II, III et IV, c. 6, fosse, fin V^{ème} s., sur 939 tessons) : sig. cl. D = 2,5 % ; DS.P. = 12 % ; cér. com. = 85,5 %.
 - pour Saint-Victor de Marseille (Cour sud et Temple C, remblais de la nécropole, fin V^{ème}-première moitié VI^{ème} s., sur 4665 tessons) : sig. cl. D = 11,5 % ; DS.P. = 33,5 % ; cér. com. = 55 %.
 - pour Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence (cloître et baptistère, occupation, c. 5, fin V^{ème} s., sur 506 tessons) : sig. cl. D = 16 % ; DS.P. = 20 % ; cér. com. = 64 %.

On comprendra que tout l'intérêt de ces pourcentages réside dans les comparaisons avec des contextes antérieurs ou postérieurs, et en tenant compte de la qualité de ces ensembles (couche d'occupation, remblais, etc.).
- 30 - On s'en doute, la recherche mériterait d'avancer dans ce domaine de l'habitat perché (voir Février 1978, 208-247) et ce avec méthode et concertation. Trop rares sont les sites qui ont livré une documentation susceptible de nous fournir une image de leur forme d'occupation (Raynaud 1984 ; Brun 1984 ; Charmasson 1962) et sans oublier le cas particulier de Saint-Blaise. Mais que dire de la plupart des autres sites dont l'occupation tardive, dans le meilleur des cas, n'est signalée que par une brève mention dans *Gallia* ?

Renvois bibliographiques

- Arthur 1985** : ARTHUR (P.) – Naples : Notes on the economy of a dark age city. *In* : *Papers in Italian Archaeology*, IV (C. Malone et S. Stoddart éd.), Oxford, 1985, pp. 247-259 (Brit. Archaeol. Rep., Int. Ser., 246).
- Bonifay 1983** : BONIFAY (M.) – Eléments d'évolution des céramiques de l'Antiquité tardive à Marseille d'après les fouilles de la Bourse (1980-1981). *Rev. Archéol. Narb.*, XVI, 1983, pp. 285-346.
- Brun 1984** : BRUN (J.-P.) – L'habitat de hauteur de Saint-Estève (Evenos, Var). Bilan des recherches (1976-1986). *Rev. Archéol. Narb.*, XVII, 1984, pp. 1-28.
- Cailleux s. d.** : CAILLEUX (A.) – Notice sur le code des couleurs de sols. Paris, éd. Boubée, s. d.
- Carandini 1981** : CARANDINI (A.) et al. – Atlante delle forme ceramiche, I. Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo (medio e tardo Imperio). Rome, 1981, 270 p., 165 pl. (Enc. del Arte ant.).
- C.A.T.H.M.A. 1986** : C.A.T.H.M.A. (div. aut.) – La céramique du Haut Moyen Age en France méridionale : éléments comparatifs et essai d'interprétation. *In* : *La ceramica medievale nel Mediterraneo occidentale* (Sienna-Faenza, 1984), Florence, 1986, pp. 27-50.
- Charmasson 1962** : CHARMASSON (J.) – L'oppidum bas-rhodanien de Lombren (Gard). L'habitat paléochrétien. *Cab. Rhod.*, IX, 1962, pp. 64-102.
- Congès 1983** : CONGES (G.), BONIFAY (M.), BRUN (J.-P.), PASQUALINI (M.) – Un dépotoir de la fin de l'Antiquité dans la grotte de La Fourbine, Saint-Martin-de-Crau (B.-du-Rh.). *Rev. Archéol. Narb.*, XVI, 1983, pp. 347-364.
- Démiens d'Archimbaud 1971** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.) – Fouilles de La Gayole (Var), 1964-1969. *Rev. Et. Lig.*, XXXVII, 1971, pp. 83-147.
- Démiens d'Archimbaud 1972** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.) – Le matériel de la grotte de l'Hortus. *In* : *La grotte moustérienne de l'Hortus*. *Et. Quatern.*, I, 1972, pp. 635-657.
- Démiens d'Archimbaud 1980** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.) – Les fouilles de Rougiers (Var). Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen. Paris, éd. du C.N.R.S., 1980, 724 p.
- Février 1978** : FEVRIER (P.-A.) – Problèmes de l'habitat du Midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le Haut Moyen Age. *Jabr. Röm.-Germ. Zentr. Mainz*, 25, 1978, pp. 208-247.
- Fiuni 1983** : FIUNI (F.) et PRATI (L.) – Note sulla ceramica comune. *In* : *Ravenna e il porto di Classe* (G. Bermond Montanari éd.). Bologne, 1983, pp. 118-126.
- Fulford 1984** : FULFORD (M.G.) et PEACOCK (D.P.S.) – Excavation at Carthage : the British mission. The Avenue of Pres. H. Bourguiba, Salambo : the pottery and others ceramic objects from the site. Sheffield, vol. I, 2, 1984.
- Grange 1982** : GRANGE (S.) – Etude de dépotoirs du Haut Moyen Age à Saint-Blaise. Aix-en-Provence, Mém. de maîtrise, dactyl., 1982.
- Guild 1980** : GUILD (R.), GUYON (J.) et RIVET (L.) – Recherches archéologiques dans le cloître Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. Bilan de quatre campagnes de fouilles (1976-1979). *Rev. Archéol. Narb.*, XIII, 1980, pp. 171-232.
- Hayes 1972** : HAYES (J.W.) – Late Roman Pottery. Londres, 1972, 477 p.
- Hayes 1977** : HAYES (J.W.) – North African flanged bowls : a problem in fifth-century chronology. *In* : *Roman Pottery Studies in Britain and Beyond*. Oxford, 1977, pp. 279-287 (Brit. Archaeol. Rep., suppl. 30).
- Hayes 1980** : HAYES (J.W.) – A supplement to Late Roman Pottery. Londres, 1980.
- Laubenheimer 1985** : LAUBENHEIMER (F.) – La production des amphores en Gaule Narbonnaise. Paris, 1985, 390 p. (A. Litt. Univ. Besançon, 327).
- Martin 1977** : MARTIN (Th.) – Formes inédites en sigillée claire D. *Figlina*, 2, 1977, pp. 97-106.
- Ostia 1973** : Aut. var. – Ostia III. Rome, 1973, 696 p. (Studi Miscelanei, 21).
- Raynaud 1984** : RAYNAUD (Cl.) – Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). II-Les niveaux du Vème s. ap. J.-C. sur le Chantier Central. *Doc. Archéol. Mérid.*, 7, 1984, pp. 111-119.
- Rigoir 1985** : RIGOIR (Y. et J.) – Dérivées-des-sigillées paléochrétiennes provençales. Catalogue des formes. Valbonne, C.N.R.S.-C.R.A., éd. expérimentale, 1985, s. p.
- Riley 1979** : RILEY (J.A.) – Coarse pottery. *In* : *Excavation at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, II (J.A. Lloyd éd.). Tripoli, 1979, 466 p., 187 fig. (suppl. à *Lybia Antiqua*, 5).
- Rolland 1956** : ROLLAND (H.) – Fouilles de Saint-Blaise (1951-1956). Paris, éd. du C.N.R.S., 1956, 89 p. (suppl. à *Gallia*, VII).
- Rivet 1984** : RIVET (L.) – L'établissement gallo-romain de Saint-Julien-lès-Martigues. Rapp. de fouilles, 1984, 182 p. + pl. h.-t.
- Tchernia 1977** : TCHERNIA (A.) et VILLA (J.-P.) – Notes sur le matériel recueilli dans la fouille d'un atelier d'amphores à Velaux (B.-du-Rh.). *In* : *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*. Rome, 1977, pp. 231-239 (Ec. Franç. Rome, 32).
- Tortorella 1982** : TORTORELLA (S.) – La sigillata africana a Cartagine fra il 400 D.C. e la conquista vandala : i dati dello scavo della missione archeologica italiana. *In* : *Actes du Colloque sur la céramique antique*. Carthage, 1982, pp. 125-139 (Cedac, dossier 1).
- Vertet 1969-1970** : VERTET (H.), RIGOIR (Y. et J.), et RAIGNOUX (R.) – Céramique du IVème siècle trouvée à Lezoux. *Rei Cret. Rom. Faut.*, XI-XII, 1969-1970, pp. 130-142.
- Villa 1973-1974** : VILLA (J.-P.) – L'habitat antique dans la commune de Velaux (B.-du-Rh.). *Cab. Lig. Préh. et Archéol.*, 22-23, 1973-1974, pp. 295-336.
- Villedieu 1984** : VILLEDIEU (Fr.) – Turrus Libisonis. Fouille d'un site romain tardif à Porto-Torrès, Sardaigne. 1984, 351 p. (Brit. Archaeol. Rep., Int. Ser., 224).